

Quelques aspects du «culte des reliques» dans les traditions de la Grèce ancienne

Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Lacroix Léon. Quelques aspects du «culte des reliques» dans les traditions de la Grèce ancienne. In: Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, tome 75, 1989. pp. 58-100;

doi : <https://doi.org/10.3406/barb.1989.55882>

https://www.persee.fr/doc/barb_0001-4133_1989_num_75_1_55882

Fichier pdf généré le 04/06/2020

COMMUNICATION

Quelques aspects du « culte des reliques » dans les traditions de la Grèce ancienne

par LÉON LACROIX
Membre de la Classe

Les anciens Grecs ont-ils connu le culte des reliques ? La réponse paraît aisée puisqu'on dispose sur ce sujet d'un monumental ouvrage de 686 pages, dû à l'érudition de Friedrich Pfister et paru sous le titre « *Der Reliquienkult im Altertum* » ⁽¹⁾. Et pourtant, si l'on consulte des dictionnaires encyclopédiques tels que le *Dictionnaire des antiquités* ou la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, on n'y découvre aucune rubrique sous laquelle on aurait regroupé des informations relatives aux reliques et à leur culte. Rien non plus dans une encyclopédie plus récente, *Der kleine Pauly*, ouvrage assurément moins ambitieux, mais qui apporte d'utiles compléments aux articles parfois vieillis, sinon totalement périmés, de la *Real-Encyclopädie* ⁽²⁾. Dans les histoires de la religion grecque, le sujet n'est guère abordé. Même le grand maître en la matière, M. P. Nilsson, se montre plutôt discret. Il attire l'attention sur les analogies que l'on peut observer entre le culte des héros, tel que le pratiquaient les anciens, et le culte des saints, tel qu'il est pratiqué dans l'église catholique, et il renvoie bien entendu au livre de Fr. Pfister ⁽³⁾. Y aurait-il là quelque problème ? J'ai tenté de me faire un opinion sur ce sujet et je voudrais vous faire part des résultats

⁽¹⁾ *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, V, 1 et 2 (1909-1912 ; réimpression 1974).

⁽²⁾ Dans le *Lexikon der alten Welt*, 1965, l'auteur de l'article *Reliquienkult* se borne à renvoyer au livre de Fr. Pfister. À signaler un article de H. J. R(ose) dans *The Oxford Classical Dictionary*², 1970.

⁽³⁾ M. P. NILSSON, *Geschichte der griech. Religion*, I² (1955), p. 189.

d'une enquête qui reste assurément fort incomplète. La matière est vaste et ses limites sont difficiles à préciser. Aussi m'a-t-il paru nécessaire de déterminer tout d'abord la signification que l'on donne au mot « reliques ».

On sait que le terme appartient au langage ecclésiastique. Il désigne ce qui reste des personnages auxquels s'adresse la piété des fidèles, qu'il s'agisse du corps de ces personnages, d'objets qui leur ont appartenu ou qui ont été en contact avec eux. Il existe ainsi de par le monde d'innombrables reliques de saints et de saintes, mais aussi du Christ et de la Vierge Marie, reliques souvent dotées de pouvoirs miraculeux ⁽⁴⁾. On pourrait du reste étendre les recherches à d'autres religions, car il existe des reliques du Bouddha ⁽⁵⁾ et l'on conserve à Stamboul des reliques de Mahomet ⁽⁶⁾.

L'origine du mot « reliques » ne pose aucun problème particulier. On y reconnaît immédiatement le latin *reliquiae*, « restes », terme qui par lui-même ne comporte pas de signification religieuse ⁽⁷⁾. Les écrivains du XVI^e et du XVII^e siècle ont

⁽⁴⁾ Pour le moyen âge occidental, je renvoie le lecteur à l'exposé de M. HEINZELMANN, *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, 1979 (*Typologie des sources du moyen âge occidental*, fasc. 33). De précieuses reliques venues de l'Orient chrétien ont été amenées dans nos régions par les croisades : J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *L'art byzantin en Belgique en relation avec les croisades*, *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 56 (1987), pp. 13-19. Je dois la connaissance de cet article à Madame J. Lafontaine-Dosogne, que je remercie vivement.

⁽⁵⁾ Sur la manière dont ces reliques furent distribuées voir E. ZÜRCHER, *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1985, p. 483 : « d'après une tradition indienne fort bien attestée, Asoka aurait divisé les reliques du Buddha en 84.000 fragments qu'il aurait distribués ensuite dans l'ensemble de son royaume enfermés dans des reliquaires ou de petits *stûpa* ». P. Saintyves avait consacré aux reliques du Buddha un chapitre de son livre *Les reliques et les images légendaires*, 1912, pp. 56-83.

⁽⁶⁾ Mon confrère, Monsieur J. Ryckmans, que je remercie vivement, a bien voulu me signaler l'existence de ces reliques, conservées au Sérail. Les guides d'Istanbul donnent des informations à ce sujet ; voir, par exemple, le *Guide* de M. Gülersoy, Istanbul, 1976, p. 167.

⁽⁷⁾ Sur l'emploi de *reliquiae* pour désigner les restes des martyrs, voir H. LICLERCQ, *Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie*, XIV, 2 (1940), s.v. *Reliques et reliquaires*, col. 2296-2297. Pour le grec, voir les exemples cités par E. A. SOPHOCLES, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, 1888, s.v. λείψανov ; G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, 1961, s.v. λείψανov.

employé le mot « reliques » au sens profane ⁽⁸⁾. On se souviendra des *Regrets*, où le poète du Bellay évoque la Rome antique « Et des vieux murs romains les poudreuses reliques » ⁽⁹⁾. On pensera aussi à un passage célèbre de la *Phèdre* de Racine (acte V, scène VI), le récit de Théràmène, où l'on voit les chevaux d'Hippolyte traîner le corps de leur maître, puis ralentir leur allure :

« Ils s'arrêtent, non loin de ces tombeaux antiques
Où des rois ses aïeux sont les froides reliques ».

Ces vers de Racine ont inspiré à Anatole France les réflexions suivantes ⁽¹⁰⁾ :

« Quand un mot de bonne qualité a malheureusement perdu son sens primitif et ne s'emploie plus que dans son acception particulière ou détournée, il est d'un sage écrivain de rendre à ce mot toute l'étendue, toute l'ampleur de sa signification première. »

En fait, on ne peut parler d'« acception détournée » quand on emploie le mot « reliques » au sens religieux du terme. Cette acception est attestée depuis la chanson de Roland ⁽¹¹⁾. Quant au sens laïc, comme me le fait observer mon confrère Albert Henry ⁽¹²⁾, il a été repris au latin en moyen français, ce qui a provoqué une polémique à laquelle participèrent de nombreux hommes de lettres ⁽¹³⁾, les uns illustres, comme Vaugelas, grand

⁽⁸⁾ Pour le XVI^e siècle, les exemples ont été réunis par E. HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, VI (1965), s.v. *Relique*. Pour le français classique, on peut se reporter à J. DUBOIS et R. LAGANE, *Dictionnaire de la langue française classique*, 1960, s.v. *Relique*.

⁽⁹⁾ C'est un des exemples cités par HUGUET, *loc. cit.*

⁽¹⁰⁾ A. FRANCE, *La langue de La Fontaine*, dans *Le génie latin*, éd. A. Lemerre, 1913, pp. 88-89.

⁽¹¹⁾ Voir TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, s.v. *Relique*.

⁽¹²⁾ Je dois à son obligeance la plupart des informations que j'ai pu réunir sur l'emploi du mot « relique » et je le remercie très sincèrement.

⁽¹³⁾ Sur cette polémique, on se reportera à F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, III (1909), p. 234. La remarque de Vaugelas n'a pas été publiée de son vivant, mais on peut la trouver dans le *Dictionnaire de Littré*, au mot *Relique* : « Je les blâme de condamner reliques, qui sans doute est meilleur et beaucoup plus noble que restes dans la majesté du style de l'histoire ».

législateur en matière de langage, les autres beaucoup moins connus. L'un d'entre eux déclarait que le terme pouvait être employé quand on parle de choses profanes, pourvu qu'elles soient anciennes ⁽¹⁴⁾. Le passé confère, en effet, à certains objets une valeur particulière, nous inspire pour eux une sorte d'attachement ou de vénération qui peut s'exprimer par l'emploi du mot « reliques » ⁽¹⁵⁾. J'aurai l'occasion de revenir sur cette conception. Mais je voudrais tout d'abord m'en tenir au sens religieux du terme, tel que nous l'utilisons encore aujourd'hui, et vous proposer quelques réflexions sur l'attitude des anciens vis-à-vis des reliques ; j'entends par là les restes d'un défunt héroïsé ou, si vous voulez, canonisé.

a) LES « RELIQUES » ET LE CULTE DES HÉROS

Sur le culte des héros l'essentiel a été dit il y a plus de cent ans par Fustel de Coulanges dans *La cité antique* ⁽¹⁶⁾. Après avoir rappelé que, selon la conception des anciens, les morts étaient les gardiens du pays et qu'il convenait par conséquent de les honorer, le célèbre historien poursuivait de la manière suivante :

« C'était un grand bonheur pour une cité de posséder des morts quelque peu marquants... Pour se procurer ces reliques précieuses on usait quelquefois de ruse. Hérodote raconte par quelle supercherie les Spartiates dérobèrent les ossements d'Oreste. Il est vrai que ces ossements auxquels était attachée l'âme du héros, donnèrent immédiatement une victoire aux Spartiates. Dès qu'Athènes eut acquis de la puissance, le premier usage qu'elle en fit fut de s'emparer des ossements de Thésée qui avait été enterré dans l'île de Scyros et de lui élever un temple dans la ville, pour augmenter le nombre de ses dieux protecteurs ».

⁽¹⁴⁾ Andry de Boisregard, dans un ouvrage paru en 1689, auquel renvoie G. CAYROU, *Le français classique*, 1924, s.v. *Reliques*.

⁽¹⁵⁾ Voir à l'article *Relique* dans ROBERT, *Dictionnaire de la langue française*. V (1971) : « Objet auquel on attache moralement le plus grand prix, comme à un vestige ou un témoin d'un passé cher ». Dans un article récent (H. GALLET DE SANTERRE, *Bull. corr. hellén.*, 111, 1987, pp. 12 et 14), je relève un emploi intéressant du mot « relique » à propos de statuettes pieusement conservées et qui témoignent d'une sorte de continuité religieuse.

⁽¹⁶⁾ L'ouvrage date de 1864 ; voir livre III, chap. VI, p. 170 de l'édition Hachette.

L'intérêt manifesté pour les « reliques précieuses », pour reprendre l'expression de Fustel de Coulanges, est directement lié au culte des héros. On ne pourrait l'en séparer. C'est le héros protecteur de la cité dont on cherche à se procurer les restes, que l'on enterre sur l'agora ⁽¹⁷⁾ et auquel on rend des honneurs particuliers. On a souvent comparé les hommes héroïsés de cette manière aux saints personnages dont les corps sont pieusement conservés dans nos églises et auxquels s'adresse la dévotion des fidèles. Si d'une religion à l'autre il peut y avoir certains points communs, il y a aussi des différences essentielles ⁽¹⁸⁾. Pour m'en tenir aux exemples d'Oreste et de Thésée, cités par Fustel de Coulanges, on ne voit nulle part que l'on ait exposé les restes, c'est-à-dire en fait les ossements ⁽¹⁹⁾, de ces héros, dans une sorte de reliquaire ⁽²⁰⁾, qu'on les ait transportés au cours de processions solennelles ou encore qu'on ait attribué à ces reliques le pouvoir d'opérer des guérisons miraculeuses ⁽²¹⁾. On ne

⁽¹⁷⁾ Voir les exemples réunis par R. MARTIN, *Recherches sur l'agora grecque*, 1951, p. 194 ss.

⁽¹⁸⁾ Voir à ce sujet les remarques de M. P. NILSSON, *op. cit.*, p. 189. Sur la théorie qui prétendait faire dériver le culte des saints du culte des héros, voir H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*⁴, 1955, pp. 151 ss.

⁽¹⁹⁾ Pour Oreste, voir Hérodote, I, 68 (ὄστῆα) ; pour Thésée, voir Plutarque, *Thésée*, 36, 1 ; *Cimon*, 8, 7 (ὄστῆ). Il en est de même pour les ossements d'Arcas transférés du Mainalos à Mantinée sur l'ordre de l'oracle de Delphes (Pausanias, VIII, 9, 3 ; 36, 8) et pour ceux d'Aristomène, qui auraient été ramenés de Rhodes à Messène (Pausanias, IV, 32, 3). Sur le tombeau d'Arcas, voir Mad. JOST, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, 1985 (Études Péloponnésiques, IX), pp. 127 et 536.

⁽²⁰⁾ Pour des exemples de reliquaires, voir les témoignages réunis par Fr. PFISTER, *Reliquienkult*, II, pp. 423-425 (sur l'hydrie contenant la boucle de la Gorgone, voir ci-dessous, p. 77). Sur la différence entre les usages des anciens et ceux attestés dans le christianisme, voir PFISTER, *op. cit.*, II, p. 423 : « Wenn sich mit Sicherheit feststellen lässt, dass fast stets der Aufbewahrungsort der leiblichen Reliquien im Altertum das Grab war, dass also der Reliquienkult, soweit er sich auf die leiblichen Überreste der Heroen bezog, durchweg ein Grabkult gewesen ist, so ist damit ein grosser Unterschied vom christlichen Reliquienkult in der äusseren Erscheinung gegeben. Denn hier ist, wie wir noch genauer betrachten werden, das Reliquiar und das Ausstellen der Reliquien die Regel, das Aufbewahren unter der Erde im Grabe fast die Ausnahme ».

⁽²¹⁾ Sur le pouvoir attribué aux reliques que l'on porte aux malades dans l'espoir d'obtenir une guérison, voir les pages de M. YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, 1974, pp. 42-44 (coll. Folio).

voit pas non plus que le corps ait été morcelé et que les restes d'un même personnage aient été répartis entre différents sanctuaires. Les quelques exemples cités par Pfister sous la rubrique *Teile von Körpern als Reliquien* ⁽²²⁾ montrent bien qu'il ne s'agit pas d'une pratique courante, mais d'un fait exceptionnel, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir à propos de la boucle de cheveux de la Gorgone ⁽²³⁾.

Aussi convient-il, quand on traite de la religion grecque, d'utiliser avec prudence l'expression « culte des reliques », car elle tend à introduire dans cette religion des notions qui lui étaient étrangères. Je ne reprendrai pas, après beaucoup d'autres, le problème vaste et complexe du culte des héros ⁽²⁴⁾, mais je voudrais insister quelque peu sur les miracles que l'on associe volontiers au « culte des reliques » et sur les rapprochements que l'on peut établir entre les témoignages des auteurs anciens et les récits des hagiographes. Ces témoignages, dont je donnerai quelques exemples, concernent l'invention, la translation et la préservation des restes du défunt.

L'invention du corps de Thésée, telle qu'elle nous est contée par Plutarque ⁽²⁵⁾, peut nous servir d'exemple. Après avoir consulté l'oracle de Delphes, les Athéniens avaient entrepris de recueillir les restes du héros enterrés, disait-on, dans l'île de Skyros. Ils mirent à la tête de l'expédition Cimon, fils de Miltiade, qui s'empara de l'île. Mais il fallait repérer l'emplacement de la tombe. Les Athéniens furent aidés par un aigle qui frappait de son bec et fouillait de ses serres une élévation de terrain. On découvrit dans un cercueil un corps de grandes dimen-

⁽²²⁾ PFISTER, *op. cit.*, I, pp. 321-324. Un exemple célèbre est celui de l'épaule de Pélops ; sur cette vénérable relique et son caractère légendaire, voir PFISTER, *op. cit.*, I, pp. 208-209 ; P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs, Mémoires Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 42 (1922), p. 67. Sur le partage des reliques dans le christianisme en Occident et en Orient, voir M. HEINZELMANN, *Translationsberichte*, pp. 20-22.

⁽²³⁾ Ci-dessous p. 77.

⁽²⁴⁾ J'ai cité l'essentiel de la bibliographie sur ce sujet dans un article des *Mélanges Pierre Lévêque*, 1 (Religion, 1988), p. 193, n. 12.

⁽²⁵⁾ *Thésée*, 36, 1-3 ; *Cimon*, 8, 5-7, et l'intéressant commentaire de H. DELEHAYE, *op. cit.*, pp. 153-154.

sions ⁽²⁶⁾, une pointe de lance en bronze et une épée. Les restes de Thésée furent accueillis à Athènes par de grandes cérémonies, comme si le héros en personne revenait dans la cité, et ils furent enterrés à proximité de l'agora ⁽²⁷⁾.

Dans toute affaire relevant du domaine de la religion, il convenait d'interroger Delphes, ce que firent les Athéniens. Mais on notera aussi le rôle attribué à l'aigle, oiseau fatidique par excellence ⁽²⁸⁾. Un autre animal peut du reste servir d'interprète à la divinité. Dans la légende de fondation de Thèbes en Béotie, c'est une génisse qui indiqua à Cadmos l'emplacement où devra s'élever la cité ⁽²⁹⁾. À propos de ce genre d'intervention, Pfister ⁽³⁰⁾ nous renvoie à un récit de Grégoire de Tours ⁽³¹⁾. On y apprend les aventures d'un pauvre laboureur, qui avait perdu son attelage de bœufs. Il fit appel à saint Génésius et, grâce à l'intervention du saint, non seulement il retrouva ses bœufs, mais, à l'endroit même où les animaux s'étaient arrêtés, il découvrit la tombe de saint Génésius, dont l'emplacement fut ainsi révélé miraculeusement ⁽³²⁾.

La translation peut aussi donner lieu à des événements extraordinaires. Antoninus Liberalis, auteur d'un recueil de méta-

⁽²⁶⁾ Il est question d'une θήκη dans la vie de *Thésée*, 36,2 ; dans la vie de *Cimon*, 8, 7, Plutarque ne rapporte pas le miracle de l'aigle et mentionne la découverte d'un σηκός. Quant aux dimensions exceptionnelles, on en trouvera ailleurs d'autres exemples (sandale de Persée et empreinte du pied d'Héraclès : ci-dessous, pp. 69-70).

⁽²⁷⁾ Au milieu de la cité, près du gymnase, selon Plutarque, *Thésée*, 36, 4. Sur le culte de Thésée à Athènes, voir H. HERTER, *RE*, suppl. XIII (1973), s.v. *Theseus*, col. 1223. Sur l'emplacement du Théseion, voir J. TRAVLOS, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Athen*, 1971, pp. 578-579 (Nachtrag).

⁽²⁸⁾ A. BOUCHÉ-LECLERCQ, dans SAGLIO-POTTIER, *DA*, s.v. *Divinatio*, p. 295 ; L. BODSON, *IEPA ZΩΙΑ*, 1978, p. 95. — Même type de légende, mais avec l'intervention d'une corneille, à propos de la découverte des restes d'Hésiode : Pausanias, IX, 38, 3 ; cf. PFISTER, *Reliquienkult*, I, p. 231 ; P. Mazon dans son édition d'Hésiode (coll. Univ. de France), Introduction, p. XIII.

⁽²⁹⁾ Euripide, *Phéniciennes*, 638 ss. et les textes cités par Fr. VIAN, *Les origines de Thèbes. Cadmos et les Spartes*, 1963, p. 22 ss.

⁽³⁰⁾ PFISTER, *op. cit.*, I, p. 231, n. 864.

⁽³¹⁾ *Liber in gloria martyrum*, 66, dans *Monum. Germ. hist., Scriptores rerum meroving.*, I (1885), p. 533.

⁽³²⁾ Pour d'autres manifestations miraculeuses qui conduisent à la découverte du tombeau d'un saint personnage, voir HEINZELMANN, *Translationsberichte*, p. 79.

morphoses, nous en offre un curieux exemple ⁽³³⁾. Les Héraclides avaient décidé de ramener à Thèbes les restes d'Alcmène, mère d'Héraclès, et ils transportaient le corps dans un cercueil. Sur l'ordre de Zeus, Hermès enleva Alcmène, qu'il porta dans les îles des Bienheureux, où elle devint l'épouse de Rhadamanthe, et il mit à sa place une pierre. Surpris par le poids du cercueil, les porteurs le déposèrent ⁽³⁴⁾, constatèrent la disparition du corps ⁽³⁵⁾, trouvèrent la pierre et la dressèrent dans un bois sacré.

La légende a pu être créée autour d'un hérôon d'Alcmène, dont une pierre marquait l'emplacement ⁽³⁶⁾. Mais elle est surtout le résultat d'une savante élaboration destinée à expliquer l'absence des restes d'Alcmène à Thèbes et à ruiner les prétentions des Mégariens, qui soutenaient que la mère d'Héraclès avait son tombeau à Mégare ⁽³⁷⁾. Le poids anormal du cercueil, qui invita les porteurs à s'arrêter, rappelle certaines légendes hagiographiques, où l'on voit s'alourdir la châsse contenant les restes d'un saint personnage, ce qui détermine l'endroit où ce personnage doit être honoré ⁽³⁸⁾. On peut aussi faire intervenir

⁽³³⁾ Antoninus Liberalis, 33 ; le récit est attribué à Phérécyde, 3 F 84 Jacoby (mais voir le commentaire). On notera qu'il débute par la disparition (ἀφανισμός) d'Héraclès, à laquelle fait suite la disparition d'Alcmène ; sur cette disparition, voir aussi Plutarque, *Romulus*, 28, 7.

⁽³⁴⁾ οἱ δ' Ἡρακλεῖδαι ἐπεὶ τὴν λάρνακα φέροντες ἐβαρύνοντο, κατατίθενται.

⁽³⁵⁾ Sur ces disparitions miraculeuses, voir les exemples que j'ai réunis dans un article des *Mélanges Pierre Lévêque* (cité n. 24). PFISTER, *op. cit.*, I, p. 125, n. 443, avait rapproché la légende de l'enlèvement d'Alcmène d'une légende médiévale relative à l'assomption de Marie.

⁽³⁶⁾ On a même pensé que la pierre pouvait être « ein Steinfetisch » : L. ZIEHEN, *RE*, V A (1934), s.v. *Theben*, col. 1495.

⁽³⁷⁾ Sur le tombeau d'Alcmène à Mégare et l'opinion des Thébains qui en contestaient l'existence, voir Pausanias, I, 41, 1 ; IX, 16, 7. Sur la disparition d'Alcmène associée au culte que lui rendaient les Thébains, voir Diodore, IV, 58, 6 (ἀφαντος γενομένη, τιμῶν ἰσοθέων ἔτυχε παρὰ τοῖς Θεβαίοις). Sur un autre tombeau d'Alcmène à Haliarte, voir Plutarque, *Lysandre*, 28, 9 ; *De genio Socratis*, 5 (*Mor.*, 577 E).

⁽³⁸⁾ Voir, à propos de miracles posthumes, A. BOUREAU, *La légende dorée*, 1984, p. 160 : « À plusieurs reprises, le récit rapporte que, lors d'une translation, les saints restes s'immobilisent pour signifier la nécessité de l'érection d'une chapelle ou d'un partage des reliques avec une abbaye du voisinage ». Voir dans

de nouveau la légende de saint Gènesius, déjà citée précédemment. Il y est question d'une énorme pierre que de nombreuses paires de bœufs n'auraient pu déplacer, mais qui fut soulevée par les bœufs du laboureur ; elle fut dressée sur la tombe du saint, qui devint dès lors un lieu de pèlerinage ⁽³⁹⁾. Voilà qui rappelle la pierre érigée dans l'hérôon d'Alcmène. Mais l'analogie s'arrête là et il subsiste une différence essentielle : le corps de saint Gènesius demeure dans son tombeau, où il ne cessera d'accomplir des miracles, tandis que celui d'Alcmène disparaît mystérieusement.

Pour la préservation du corps, on peut s'adresser à l'épopée homérique et y découvrir des faits significatifs. On sait, par le début de l'*Iliade* ⁽⁴⁰⁾, le sort réservé aux guerriers morts : leurs cadavres abandonnés sur le champ de bataille sont livrés aux chiens et aux oiseaux de proie. Mais il existe des êtres exceptionnels qui, grâce à l'intervention de la divinité, échappent à ces abominables souillures.

Après avoir tué Hector, Achille s'en prend au cadavre de son ennemi, auquel il réserve les pires offenses. « Ce n'est pas à la flamme que je le veux donner à dévorer, s'écrie-t-il, c'est aux chiens » ⁽⁴¹⁾. Mais les dieux veillent. Aphrodite écarte les chiens et elle oint le corps du héros d'une huile divine. Apollon intervient ensuite en amenant au bon endroit une nuée qui protégera le corps des rayons du soleil ⁽⁴²⁾. Nouvelle intervention d'Apollon : quand Achille attache à son char le cadavre d'Hector pour

la *Légende dorée* (pp. 231-232 de la trad. de T. de Wyzewa) la translation des reliques de saint Georges d'après Grégoire de Tours, *Liber in gloria martyrum*, 100 (cité ci-dessus n. 31), pp. 554-555. On trouvera aisément d'autres exemples dans la *Légende dorée* : saint Étienne qui veut reposer auprès de saint Laurent ; translation des restes de saint Augustin : miracles à Gênes et à Casal ; saint Remy dont la châsse s'arrête devant l'église de saint Christophe. Sur ce type de miracle, voir M. HEINZELMANN, *Translationsberichte*, p. 63, n. 69. La translation peut s'opérer bien entendu par d'autres voies non moins miraculeuses : A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 158.

⁽³⁹⁾ Sur saint Gènesius, voir P. VIARD, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 20 (1984), s.v. 12 *Genès ou Genéz*.

⁽⁴⁰⁾ *Il.*, I, 4-5 ; voir aussi *Il.*, XXII, 335, 354.

⁽⁴¹⁾ *Il.*, XXIII, 183, trad. P. Mazon.

⁽⁴²⁾ *Il.* XXIII, 185-191.

le traîner autour de la tombe de Patrocle, le dieu protège le corps du héros en l'enveloppant d'une égide d'or ⁽⁴³⁾.

L'*Iliade* offre d'autres exemples d'interventions tout aussi miraculeuses. Après la mort du chef lycien Sarpédon, Grecs et Troyens s'étaient acharnés autour de son cadavre, couvert de sang et de poussière ⁽⁴⁴⁾. Mais, sur l'ordre de Zeus, Apollon le met à l'abri, le lave dans l'eau courante d'un fleuve, l'oint d'ambroisie et le revêt de vêtements divins (ἄμβροτα εἴματα) avant de le confier à Hypnos et à Thanatos, qui le ramèneront en Lycie ⁽⁴⁵⁾. Le cadavre de Patrocle est traité aussi avec les plus grands égards. Achille redoute que des mouches ne s'introduisent dans les blessures et que des vers ne corrompent la chair. Aussi Thétis va-t-elle instiller dans les narines du mort l'ambroisie et le rouge nectar ⁽⁴⁶⁾.

Pour réaliser ces étranges opérations, les dieux recourent à des substances d'origine divine. C'est le cas de l'ambroisie ⁽⁴⁷⁾. Les autres modes de protection, les ἄμβροτα εἴματα dont Apollon enveloppe le corps de Sarpédon, l'égide d'or qui protège le

⁽⁴³⁾ *Il.*, XXIV, 20-21.

⁽⁴⁴⁾ *Il.*, XVI, 639.

⁽⁴⁵⁾ *Il.*, XVI, 676-683.

⁽⁴⁶⁾ *Il.*, XIX, 38-39.

⁽⁴⁷⁾ Apportée à Zeus par des colombes : *Od.*, XII, 63. On a voulu préciser la nature de l'ambroisie ; voir la tentative faite par W. H. Roscher dans un mémoire publié en 1883 sous le titre *Nektar und Ambrosia* et, plus récemment, celle de G. DUMÉZIL, *Le festin d'immortalité*, 1924, pp. 90-91 et p. 124. Cependant, un éditeur d'Homère, Alexis Pierron, avait signalé depuis longtemps le caractère miraculeux de l'opération réalisée par Thétis quand elle verse dans les narines de Patrocle l'ambroisie et le rouge nectar ; voir, dans son édition de l'*Iliade*, parue en 1869, la note à XIX, 39 : « Il s'agit d'un miracle. L'action de Thétis versant quelques gouttes de liqueur dans les narines de Patrocle n'a rien de commun, quoi qu'en disent certains commentateurs, avec le procédé par lequel les Égyptiens embaumaient la tête des morts. » Même observation à propos de l'huile utilisée par Aphrodite pour préserver le cadavre d'Hector (*Il.*, XXIII, 186) : « C'est d'ailleurs ici une huile qui a des propriétés toutes divines, puisqu'elle rend le cadavre assez dur pour rouler impunément sur le sol, traîné par les chevaux d'Achille. Nous sommes en plein miracle. » Il n'y a pas à rechercher chez Homère des traces de la pratique de l'embaumement, comme l'avait suggéré W. HELBIG, *L'épopée homérique*, 1894, p. 71 de la trad. fr. de Trawinski ; voir maintenant sur cette question M. ANDRONIKOS, *Totenkult*, dans *Archaeologia homerica*, 1968, p. 6.

cadavre d'Hector, appartiennent aussi au domaine du surnaturel. Dans les récits des hagiographes, on ne manque pas d'insister sur les interventions miraculeuses qui assurent l'intégrité du corps du martyr alors qu'il est livré aux bêtes ⁽⁴⁸⁾ et, sur ce point, le merveilleux auquel recourent les auteurs de ces récits n'est pas sans rapport avec le merveilleux homérique. Le poète chrétien Prudence a raconté avec force détails le martyre de saint Vincent ⁽⁴⁹⁾. Le juge, qui n'a pu ébranler la foi du martyr, s'en prend à son cadavre qu'il livre aux fauves et aux chiens ⁽⁵⁰⁾. Mais aucune bête, aucun oiseau sauvage « n'ose souiller le glorieux trophée de son contact impur » ⁽⁵¹⁾. On se rappelle à ce sujet la préservation miraculeuse accordée au cadavre d'Hector grâce à l'intervention d'Aphrodite. Nous avons vu que ce même cadavre avait bénéficié d'une autre intervention tout aussi miraculeuse, due à un nuage qui interceptait les rayons du soleil. Dans les légendes hagiographiques, ce rôle est parfois confié à un aigle : l'oiseau étend ses ailes au-dessus d'un saint personnage et il le met ainsi à l'abri du soleil et de la pluie ⁽⁵²⁾.

La durée est un élément du problème, et Homère a su en tenir compte. Thétis garantit à Achille que le corps de Patrocle restera intact pendant un an ⁽⁵³⁾. Le corps d'Hector est exposé aux outrages d'Achille pendant douze jours sans subir de dommages ⁽⁵⁴⁾. On relève un trait du même genre à propos du martyr de saint Gordien : le corps, qui avait été exposé aux chiens pendant plusieurs jours, était intact quand il fut recueilli et enterré ⁽⁵⁵⁾.

⁽⁴⁸⁾ Voir, à propos de ces miracles posthumes, A. BOUREAU, *op. cit.*, p. 158 : « Le cadavre des martyrs, abandonné aux chiens et aux loups par les persécuteurs, demeure intact ». Pour des exemples, voir H. DELEHAYE, *op. cit.*, p. 27.

⁽⁴⁹⁾ *Peristephanon*, Hymne V.

⁽⁵⁰⁾ *Hymne V*, 318-369.

⁽⁵¹⁾ *Hymne V*, 397-400, trad. M. Lavarenne.

⁽⁵²⁾ Pour des exemples, voir H. DELEHAYE, *op. cit.*, p. 28.

⁽⁵³⁾ *Il.*, XIX, 32-33.

⁽⁵⁴⁾ *Il.*, XXIV, 414. On y ajoutera le délai prévu par Priam avant les funérailles d'Hector : XXIV, 665. Voir aussi *Od.*, XXIV, 63, où l'on apprend que hommes et dieux ont pleuré sur le corps d'Achille pendant dix-sept jours.

⁽⁵⁵⁾ *Légende dorée*, p. 271 trad. T. de Wyzewa. Sur saint Gordien voir, dans

Ce sont là de simples analogies, car il serait absurde de vouloir assimiler les héros homériques aux saints du christianisme. Mais l'emploi du merveilleux et le recours au miracle autorisent certains rapprochements. Reconnaissons toutefois que le vieux poète fait souvent preuve en ces matières d'une discrétion que l'on ne retrouve pas toujours chez les hagiographes, qui se plaisent à multiplier les phénomènes miraculeux. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà fait observer ⁽⁵⁶⁾, il existe de grandes différences entre la manière dont s'exprimait chez les Grecs la vénération vouée aux restes des héros et le culte des reliques, tel qu'il s'est développé dans notre moyen âge. Mais le mot « reliques » peut s'entendre dans un sens plus large et s'appliquer à des objets qui, sans avoir par eux-mêmes de signification religieuse, bénéficient du prestige que leur confèrent des traditions empruntées à la légende ⁽⁵⁷⁾.

b) LES RELIQUES ET LE PRESTIGE DU PASSÉ

Sur ces traditions légendaires adressons-nous d'abord au témoignage d'Hérodote, dont les observations ont toujours un incontestable intérêt. À Chemmis en Égypte, l'historien signale un sanctuaire de Persée ⁽⁵⁸⁾. Sans doute s'agissait-il de quelque divinité locale que les Grecs, avec leur ingéniosité habituelle, avaient assimilée à Persée ⁽⁵⁹⁾. Le point qui retient notre attention est l'existence dans ce sanctuaire d'une sandale dont Hérodote a noté les impressionnantes dimensions (deux coudées). Le héros Persée dépassait largement la taille d'un simple mortel.

le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 21 (1986), l'article *Gordien et Epimaque* de B. M. Tock, qui renvoie aux *Acta sanctorum*, mai, II, 551-555 ; on y trouvera (p. 553) le récit du miracle : après la décapitation du martyr, son corps est jeté « ante templum Palladis... ut non sepeliretur per dies quinque, sed canibus derelinqueretur. Ast ibi veniebant canes, latratum et vagitum emittebant, et non audebant contingere. sed magis custodiebant eum ».

⁽⁵⁶⁾ Voir ci-dessus pp. 62-63.

⁽⁵⁷⁾ Sur cette *Legendenbildung*, voir PFISTER, *op. cit.*, I, introd., p. VI.

⁽⁵⁸⁾ Hérodote, II, 91.

⁽⁵⁹⁾ Voir le commentaire de A. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, 1890, pp. 368-369.

On ne sera pas surpris d'apprendre qu'un autre héros, Héraclès, avait la même pointure, à en juger d'après l'empreinte de son pied que l'on montrait en Scythie auprès du fleuve Tyras (Dniester) ⁽⁶⁰⁾.

Passant de l'Égypte à l'Asie Mineure et faisant de nouveau appel au témoignage d'Hérodote, confirmé par celui de Xénophon ⁽⁶¹⁾, nous apprenons qu'à Kélainai, en Phrygie, on pouvait voir, sur le lieu même du supplice de Marsyas, une outre faite avec la peau du malheureux satyre, écorché vif, comme on le sait, par Apollon.

Les reliques sont souvent des offrandes conservées dans des sanctuaires ⁽⁶²⁾ et certaines d'entre elles portaient des inscriptions qui leur conféraient un cachet d'authenticité. C'est toujours à Hérodote que j'emprunte l'exemple suivant ⁽⁶³⁾. L'historien rapporte avoir vu à Thèbes, dans le sanctuaire d'Apollon Isménios, trois trépieds pourvus d'inscriptions en « lettres cadméennes » (Καδμήνια γράμματα), proches, précise-t-il, des lettres ioniennes ⁽⁶⁴⁾. D'après ces inscriptions, l'un de ces trépieds avait été offert par Amphitryon après sa victoire sur les Téléboens, le second avait été consacré par un pugiliste, Skaïos, le troisième par un roi de Thèbes, Laodamas ⁽⁶⁵⁾.

⁽⁶⁰⁾ Hérodote, IV, 82. Sur les empreintes laissées par tel ou tel personnage, voir H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*⁴, p. 41, qui renvoie à un article de S. REINACH, *Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires*, *Revue archéol.*, 1893, I, repris dans *Cultes, Mythes et Religions*, III (1913), p. 393 ss.

⁽⁶¹⁾ Hérodote, VII, 26 ; Xénophon, *Anabase*, I, 2, 7. Cf. JESSEN, *Mythol. Lexikon*, II, 2 (1894-1897), s.v. *Marsyas*, col. 2441 ss. ; PFISTER, *op. cit.*, I, p. 322 ; RUGE, *RE*, XI (1922), s.v. *Kelainai*, col. 134.

⁽⁶²⁾ L. FRIEDLÄNDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*¹⁰ I (1922), p. 448 ss. a rassemblé sur ce sujet une abondante documentation. Voir aussi W.D.H. ROUSE, *Greek Votive Offerings*, 1902, p. 318 ss. et les exemples cités par PFISTER, *op. cit.*, I, pp. 159-160 à propos des *Wanderungssagen*. On peut voir un intéressant exemple dans Ch. DUGAS, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée au IV^e siècle*, 1924, pp. 137-138, où l'auteur a dressé la liste des offrandes conservées à Tégée, dans le sanctuaire d'Aléa Athéna, d'après les témoignages d'Hérodote et de Pausanias.

⁽⁶³⁾ Hérodote, V, 59-61.

⁽⁶⁴⁾ Sur les φοινικῆια γράμματα, voir L. H. JEFFERY, *The Local Scripts of Archaic Greece*, 1961, p. 5.

⁽⁶⁵⁾ Selon J. FORSDYKE, *Greece before Homer*, 1956, p. 41, les trépieds thé-

Amphitryon est le père adoptif d'Héraclès. Le pugiliste Skaïos aurait vécu, selon Hérodote, à l'époque d'Œdipe ⁽⁶⁶⁾. Quant à Laodamas, on en faisait le fils d'Étéocle, un des héros de la geste thébaine ; il aurait régné à Thèbes lorsque la ville fut assiégée par les Épigones ⁽⁶⁷⁾. Nous sommes ici en pleine légende et sans doute jugerez-vous qu'il s'agissait de pieuses supercheries. Mais nous n'avons aucune raison de mettre en doute le témoignage d'Hérodote qui déclare avoir vu (εἶδον) les trépieds et qui a transcrit les dédicaces en « lettres cadméennes ». Ces précieuses reliques attestaient assurément le prestige dont jouissait Apollon Isménios. Mais elles démontraient aussi l'ancienneté du sanctuaire. Que restait-il de ces offrandes au II^e siècle après J.-C., quand un autre voyageur, Pausanias, grand amateur d'antiquités religieuses, vint à son tour visiter le temple d'Apollon Isménios ? Le Périégète ⁽⁶⁸⁾ signale un trépied particulièrement vénérable en raison de son ancienneté, car il avait été consacré par Amphitryon. Était-ce le trépied vu jadis par Hérodote ? Pausanias ne mentionne pas la dédicace en lettres cadméennes et il attribue l'offrande à d'autres circonstances ⁽⁶⁹⁾. Ainsi, de l'époque d'Hérodote à celle de Pausanias, le nom glorieux d'Amphitryon était resté attaché à un trépied dont le sanctuaire d'Apollon Isménios revendiquait la possession.

Les offrandes consacrées par des personnages historiques deviennent à la longue de vénérables reliques. Delphes possédait une magnifique collection de ces offrandes, dues à la générosité

bains seraient des antiquités préhistoriques auxquelles on aurait ajouté des inscriptions grecques archaïques. Est-il besoin de dire que toute vérification est impossible ? Sur d'autres offrandes dans le temple d'Apollon Isménios (trépied des Sept Sages, armes de Crésus), voir L. ZIEHEN, *RE*, V A (1954), s.v. *Thebai*, col. 1500.

⁽⁶⁶⁾ Sur Skaïos, fils d'Hippokoon, et le pugiliste Skaïos, voir ZWICKER, *RE*, III A (1929), s.v. *Skaïos*.

⁽⁶⁷⁾ Sur Laodamas, voir STOLL, *Mythol. Lexikon*, II, 2 (1894-1897), s.v. *Laodamas*.

⁽⁶⁸⁾ Pausanias, IX, 10, 4.

⁽⁶⁹⁾ Sur Héraclès et la daphnéphorie, voir L. ZIEHEN, *loc. cit.*

⁽⁷⁰⁾ Hérodote, I, 14, 50-51 ; cratère d'or de Crésus dans le trésor des Clazoméniens, I, 51.

des rois de Phrygie et de Lydie. Quand le temple eut été détruit par un incendie en 548, on mit les objets les plus précieux — ou du moins une partie d'entre eux — dans le trésor des Corinthiens, un des plus anciens monuments de Delphes. C'est là que put les voir Hérodote ⁽⁷⁰⁾. Après les pillages auxquels fut soumis le sanctuaire, que pouvait-il rester de tant de splendeurs ? Peu de choses assurément, nous dirions volontiers quelques reliques. Plutarque ne trouve à citer dans le trésor des Corinthiens qu'un palmier de bronze, curieux vestige qui intriguait les visiteurs par les détails de sa décoration ⁽⁷¹⁾. Pausanias, à la suite d'Hérodote ⁽⁷²⁾, mentionne le support en fer du cratère d'Alyatte, maigre reste des somptueuses offrandes lydiennes.

La Grèce possédait des reliques singulières, tout aussi étranges que les plumes de l'ange Gabriel et les rayons de l'étoile des Mages ⁽⁷³⁾. Je me bornerai à en citer deux exemples. On montrait en Phocide, aux environs de Panopeus, des restes de l'argile qui avait servi à Prométhée à modeler le genre humain ⁽⁷⁴⁾. La légende était sans doute née de quelque particularité locale, dont on a tenté de retrouver la trace ⁽⁷⁵⁾. À Sparte, dans le sanctuaire des Leucippides, un œuf suspendu au plafond et garni de bandelettes passait pour être l'œuf de Lédà ; entendez par là l'œuf d'où étaient sortis Hélène et les Dioscures, fruits

⁽⁷¹⁾ Plutarque, *De Pythiae orac.*, 12 (*Mor.*, 399 E). Sur le trésor des Corinthiens « où se trouvait l'or lydien », voir Pausanias, X, 13, 5.

⁽⁷²⁾ Témoignage sur Glaucos et l'art de souder le fer, Hérodote, I, 25, repris par Pausanias, X, 16, 1.

⁽⁷³⁾ Exemples cités par LOBECK, *Aglaophamus*, 1829, (réimpression 1961), p. 51, n. 1. On peut aisément trouver des reliques non moins étranges dans l'ancien ouvrage de J.A.S. COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*, 3 vol. (1821-1822). G. Despy a rappelé récemment l'existence de prétendus souvenirs de Godefroid de Bouillon et de reliques qu'il aurait envoyées en Occident : *Godefroid de Bouillon, mythes et réalités*, *Bull. Acad. royale de Belgique, Classe des Lettres*, 1985, pp. 274-275.

⁽⁷⁴⁾ Pausanias, X, 4, 4.

⁽⁷⁵⁾ Selon Pausanias, il existait à cet endroit des pierres qui avaient la couleur de l'argile et qui dégageaient une odeur semblable à celle de la peau humaine ; voir le commentaire de J. G. FRAZER, *Pausanias's Description of Greece*, V (1913), p. 219.

des amours de Lédà et de Zeus métamorphosé en cygne ⁽⁷⁶⁾. Notre informateur Pausanias est prudent ; il se contente de rapporter ce qu'il avait entendu dire (φασιν). Mais nous ne pouvons mettre en doute l'existence de cet œuf phénoménal et l'on a supposé depuis longtemps qu'il s'agissait d'un œuf d'autruche ⁽⁷⁷⁾.

Si l'on souhaite poursuivre ce pèlerinage dans les sanctuaires de la Grèce antique, il suffira de se reporter à l'ouvrage de Pfister. On y trouvera une liste des reliques qui remontent aux temps héroïques, c'est-à-dire au passé légendaire de la Grèce ⁽⁷⁸⁾, et l'on y découvrira les objets les plus variés, des armes bien entendu, mais aussi des vases et des trépieds, des outils, des dés à jouer, des instruments de musique, des engins servant aux concours athlétiques, des bijoux et des vêtements,

⁽⁷⁶⁾ Pausanias, III, 16, 1. Sur la légende et son évolution, voir F. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures au service d'une déesse*, 1935, p. 128 ; H. METZGER, *Les représentations dans la céramique attique du IV^e siècle*, 1951, p. 281 ; J. MOREAU, *Das Trierer Kornmarktmosaik*, 1960, p. 15.

⁽⁷⁷⁾ Explication déjà suggérée par LOBECK, *op. cit.*, p. 52 (note) ; cf. le commentaire de FRAZER, *op. cit.*, III (1913), p. 339. P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs* (cité n. 22), p. 71, écrivait à ce sujet : « (Pausanias) ne s'est pas douté qu'il voyait là une des offrandes les plus anciennes et les plus authentiques de la Grèce », et il rappelait la découverte de fragments d'œufs d'autruche dans les couches archaïques du temple d'Athéna à Lindos (sur ces trouvailles, voir Chr. BLINKENBERG, *Lindos. Fouilles de l'Acropole*, I, 1931, p. 182, n° 563, avec une abondante documentation) et l'œuf d'autruche transformé en rhyton trouvé dans une des tombes de Mycènes (H. Th. BOSSERT, *Altkreta*³, 1937, pl. 49). G. PERROT, *Histoire de l'art*, III (1885), p. 855, n. 5, avait noté l'emploi d'œufs d'autruche, décorés de cordons et de glands, suspendus à la voûte des mosquées. O. KELLER, *Die ant. Tierwelt*, II (1913), p. 168, signale des usages semblables sur les tombes, en pays musulman, et dans les églises coptes. Sur les représentations de la naissance d'Hélène dans la peinture de vases, voir H. METZGER, *op. cit.*, p. 277 ss., n° 16-28 ; Fr. BROMMER, *Vasenlisten*³, pp. 514-515. Tandis que les peintres de vases représentent la naissance d'Hélène et nous montrent parfois Hélène sortant de l'œuf, sur la mosaïque de Trèves, l'œuf contient Hélène et les Dioscures : J. MOREAU, *op. cit.*, p. 15 (pl. en couleurs, p. 11) ; autre exemple de l'œuf avec les trois enfants sur un sarcophage romain : F. CHAPOUTHIER, *op. cit.*, p. 129, fig. 5 ; J. MOREAU, *op. cit.*, p. 16, pl. 19 b.

⁽⁷⁸⁾ PFISTER, *Reliquienkult*, I, p. 331 ss. ; voir aussi pp. 159-160, où l'on verra mentionnées les offrandes évoquant les aventures de certains héros tels que Énée, les Argonautes, Ulysse, Ménélas et, en particulier, le navire des Argonautes à Corinthe et celui d'Énée à Rome.

des navires et des ancres de bateaux sans oublier le mobilier, représenté par toute une série de trônes. On a quelque peu l'impression de se trouver devant un bric-à-brac digne de prendre place dans un magasin d'antiquaire ou dans le cabinet d'un naturaliste, car, à côté de la peau de Marsyas et de l'œuf de Léda déjà cités, on compte aussi parmi les curiosités de ce genre la peau et les défenses du sanglier de Calydon et même une boucle de la chevelure de la Gorgone ⁽⁷⁹⁾.

Tacite ⁽⁸⁰⁾ avait quelques raisons de voir dans les Grecs un peuple féru d'antiquités, qu'ils faisaient remonter aux âges les plus nébuleux (*incertae vetustati*). À cette passion pour une antiquité qui nous plonge dans le domaine de la légende, est venu s'ajouter à l'époque hellénistique le goût de l'érudition. L'histoire de la coupe de Nestor en offre un curieux exemple. Cette fameuse coupe, décrite par Homère avec une étonnante précision ⁽⁸¹⁾, a suscité nombre de commentaires chez les anciens comme chez les modernes. Nous apprenons ainsi qu'un des disciples d'Aristarque, Denys de Thrace, qui enseignait à Rhodes, avait fait confectionner, avec l'argent que lui avaient apporté ses disciples, une coupe reproduisant la coupe de Nestor ⁽⁸²⁾, véritable « leçon de choses », comme on dirait aujourd'hui. Par ailleurs, on conservait à Capoue, dans le

⁽⁷⁹⁾ Sur le sort réservé aux restes du sanglier de Calydon, voir Pausanias, VIII, 46, 1 ; 47, 2 : Auguste s'était approprié les défenses, et la peau, restée à Tégée, était dans un triste état ; cf. Ch. DUGAS, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna* (cité ci-dessus, n. 62), pp. 137-138. D'autres exemples sont cités par PFISTER, *op. cit.*, p. 325. Sur les dépouilles d'animaux conservées dans les églises, voir A. MAURY, *Croyances et légendes du moyen âge*, 1896, pp. 232-233. Sur la boucle de la Gorgone, voir ci-dessous, p. 77.

⁽⁸⁰⁾ *Histoires*, II, 4.

⁽⁸¹⁾ *Il.*, XI, 632-637.

⁽⁸²⁾ Promathidas d'Héraclée, 430 F 8 Jacoby (Athen., XI, 489 A B). Asclépiadès de Myrléa avait consacré une monographie à la célèbre coupe (περι τῆς νεστορίδος). Voir W. HELBIG, *L'épopée homérique*, trad. Trawinski, 1894, p. 477.

⁽⁸³⁾ Sur ce ποτήριον γραμματικόν, voir Athen., XI, 466 E, 489 B. Sur les reliques conservées à Capoue dans le sanctuaire de Diana Tifatina, voir R. M. PETERSON, *The Cults of Campania*, 1919, pp. 326-327 ; J. HEURGON, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine*, 1942, p. 302. Capoue était réputée pour le travail du bronze et la fabrication de vases en métal : J. BELOCH, *Campanien*², 1890 (réimpression 1964), p. 339 ; HÜLSEN,

temple d'Artémis, une coupe dite de Nestor ⁽⁸³⁾. Résultat sans doute de quelque fantaisie érudite, elle était en argent avec des vers d'Homère incrustés en lettres d'or.

Qu'il s'agisse de l'œuf de Lédà, de la chevelure de la Gorgone, de la coupe dite de Nestor ou de toute autre relique, on éprouve à leur égard un scepticisme bien légitime. Comment prétendre soumettre à un examen sérieux des objets dont l'authenticité est invérifiable et dont l'attribution nous apparaît fantaisiste ? Je me permettrai néanmoins de vous rappeler à ce sujet les réflexions que des reliques d'un autre âge et d'une autre nature ont inspirées à notre regretté confrère Jules Horrent.

c) LE PROBLÈME DES RELIQUES ET LA MANIÈRE DE L'ABORDER

L'auteur d'une chanson de geste a raconté le voyage que Charlemagne, accompagné de personnages que l'épopée médiévale a rendu aussi célèbres que les héros de l'*Illiade* ⁽⁸⁴⁾, fit à Jérusalem, où il reçut du Patriarche de merveilleuses reliques, reliques de Siméon, de Lazare et d'Étienne, mais aussi du Christ, de saint Pierre et de la Vierge Marie ⁽⁸⁵⁾. Dans l'ouvrage qu'il a consacré au *Pèlerinage de Charlemagne*, Jules Horrent met en garde le lecteur moderne contre le scepticisme que nous éprouvons aujourd'hui vis-à-vis d'une dévotion qui nous paraît quelque peu dépassée. Il écrit à ce sujet ⁽⁸⁶⁾ :

« Toutes les reliques que cite le poète étaient bien réelles pour lui comme pour son public, qu'elles fussent ou non déclarées plus tard « invraisemblables », qu'elles nous paraissent aujourd'hui authentiques ou fantaisistes ».

RE, III (1899), s.v. *Capua*, col. 1558. Sur le graffite du skyphos de Pithekoussai (Ischia), appelé « coupe de Nestor », voir P. A. HANSEN, *Carmina epigraphica graeca saeculorum VIII-V a. chr. n.*, 1983, n° 454 ; pour la date (deuxième moitié du VIII^e siècle), voir H. METZGER, dans *Revue des études anciennes*, 1965, pp. 301-305 ; HANSEN, dans *Glotta*, 54 (1976), pp. 26-28.

⁽⁸⁴⁾ J. HORRENT, *Le pèlerinage de Charlemagne*, 1961 (Bibl. Fac. de philosophie et lettres de l'Univ. de Liège, 158), p. 23.

⁽⁸⁵⁾ Voir la traduction critique du texte par M. TYSENS, *Le voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, 1978 (Ktemata, 3), v. 160-202. L'auteur insiste sur la puissance de ces reliques qui accomplissent de grands miracles : v. 192 ss. 255 ss., 667 ss.

⁽⁸⁶⁾ J. HORRENT, *op. cit.*, p. 41.

Et J. Horrent ajoute en note ⁽⁸⁷⁾ :

« Méfions-nous en ce domaine de notre impression d'homme moderne, qui ajoute à l'expérience du moyen âge celles de la Renaissance, de la Réforme, du rationalisme, des XIX^e et XX^e siècles ».

Judicieuses réflexions que l'on ferait bien de méditer, car elles s'appliquent également aux reliques dont les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir.

On objectera que ces reliques, sauf de bien rares exceptions ⁽⁸⁸⁾, n'ont par elles-mêmes aucun caractère religieux. Mais la distinction entre sacré et profane, familière à nos esprits et liée à l'idée de laïcité, est loin d'apparaître d'une manière aussi nette dans les conceptions des anciens. Par ailleurs, la plupart de ces reliques ne sont pas totalement étrangères à la religion. Comme nous avons pu le constater, ce sont souvent des offrandes : consacrés à une divinité, ces objets lui appartiennent et ils sont placés dès lors dans une situation comparable à celle des précieuses reliques conservées dans nos églises. Il est vrai qu'il nous est plus facile de comprendre la dévotion manifestée au moyen âge et parfois jusqu'à nos jours pour des reliques qui se rattachent à la tradition chrétienne que celle qui s'adressait à des objets appartenant à un passé totalement révolu. Mais le scepticisme ne me paraît pas la meilleure attitude que l'on puisse adopter en ces matières. Il est tout au moins deux aspects sur lesquels je voudrais attirer l'attention : la puissance surnaturelle attribuée à certaines reliques et le pouvoir évocateur que possèdent la plupart d'entre elles en raison des thèmes légendaires qui s'y rattachent.

⁽⁸⁷⁾ J. HORRENT, *loc. cit.*, n. 3.

⁽⁸⁸⁾ Dans l'article *Relics* de *The Oxford Classical Dictionary*, H. J. Rose cite la pierre de Cronos à Delphes et le sceptre d'Agamemnon à Chéronée. Ce sont, en effet, des reliques, vestiges d'un lointain passé et pourvues de traditions légendaires, mais ce sont aussi des objets de culte. Sur le sceptre d'Agamemnon « que les gens de Chéronée vénéraient comme une relique », voir G. SIEBERT, Σκηπτοῦχοι, *Sur l'imagerie de la figure royale dans la peinture de vases grecque*, *Revue des études anciennes*, 87 (1985), p. 266.

d) RELIQUES DOTÉES DE POUVOIRS PROPHYLACTIQUES

La cité grecque, comme nous l'avons vu, tient à posséder les restes d'un héros ; elle leur attribue un pouvoir protecteur et elle en fait ainsi une sorte de talisman (⁸⁹). Mais il est d'autres reliques qui sont dotées d'une puissance surnaturelle et qui peuvent susciter de véritables miracles. J'en donnerai quelques exemples.

Selon une tradition recueillie par Pausanias (⁹⁰), des cheveux de Méduse donnés à Képheus par Athéna devaient rendre la ville de Tégée imprenable. Dans la version d'Apollodore (⁹¹), c'est Héraclès qui, ayant reçu d'Athéna une boucle de cheveux de la Gorgone renfermée dans une hydrie de bronze (λαβὼν ἐν ὑδρίᾳ χαλκῆ βόστρυχον Γοργόνης) en fit cadeau à la fille de Képheus, Stéropé. Si Tégée était assiégée, il suffisait de soulever cette boucle trois fois au-dessus des murs de la ville, en prenant soin de ne pas la regarder, pour provoquer la fuite des ennemis. Ces traditions ont été évoquées avec une grande précision sur les monnaies de Tégée (⁹²). Debout en face d'Athéna, un petit personnage féminin tient un hydrie dans laquelle la déesse dépose un objet : c'est la boucle de la Gorgone que Stéropé

(⁸⁹) Voir les remarques de G. FOUGÈRES, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, 1898, p. 316, à propos des restes d'Arcas, l'éponyme des Arcadiens, transférés à Mantinée (cf. ci-dessus n. 19) : « la possession de ses restes devait être pour la cité le plus glorieux des talismans et un titre à exercer l'hégémonie panarcadienne ».

(⁹⁰) Pausanias, VIII, 47, 5. Sur la légende de Képheus, voir C. ROBERT, *Die griech. Heldensage*, II (1921), p. 547 ; LATTE, *RE*, XI (1922), s.v. *Kepheus*.

(⁹¹) Apollodore, II, 144 Wagner. Sur la boucle de la Gorgone, voir aussi la Souda et Photius, *Lexicon*, s.v. πλόκιον Γοργάδος (où la fille de Képheus est appelée Astéropé).

(⁹²) J'ai présenté ces monnaies dans l'ordre habituel, celui du catalogue du British Museum et de la Sylloge, Danish Museum, après avoir consulté Mademoiselle D. Gérin, conservatrice au Cabinet des Médailles, qui a bien voulu me faire bénéficier de ses conseils. L'ordre inverse a été adopté par Mad. JOST, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, (cit. n. 19), p. 367. Voir dans le *Lexicon iconologicum mythologiae classicae*, II (1984), s.v. *Athena*, n° 572, la remarque de P. Demargne, qui note l'apparition, sur le numéraire de Tégée, d'une « scène mythologique développée », telle qu'on peut en voir des exemples sur les monnaies de l'époque impériale ; cf. p. 1043.

reçoit des mains d'Athéna ⁽⁹³⁾. (pl. I, 2). Sur d'autres monnaies, Athéna remet la boucle à Képheus ; Stéropé est figurée par un petit personnage tenant une hydrie et placé au centre de la composition ⁽⁹⁴⁾. (pl. I, 1). Les monnaies de Tégée confirment l'importance de cette légende locale. Elles glorifient Athéna Poliatis, patronne de la cité ⁽⁹⁵⁾. Elles attestent aussi la présence à Tégée d'un mystérieux talisman contenu dans un vase de bronze. La boucle de cheveux possédait à elle seule la puissance redoutable que l'on prête à la Gorgone ⁽⁹⁶⁾. L'hydrie joue le rôle de reliquaire ⁽⁹⁷⁾ ; son existence est connue par Apollodore ⁽⁹⁸⁾ et confirmée par les monnaies. Pausanias n'en dit rien, ce qui ne doit pas nous surprendre. Cette précieuse relique était conservée dans le sanctuaire d'Athéna Poliatis, où le prêtre ne pénétrait qu'une fois par an. On pense au Palladium, qui assurait la protection de la ville de Troie. Mais on pense aussi à certaines reliques médiévales. Au moment où la ville de Tours était assiégée

⁽⁹³⁾ Monnaies datées du IV^e/III^e siècle (au droit, tête de Déméter avec torche) : IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, *A Numismatic Commentary on Pausanias*, 1885-1887, p. 109, pl. V, XXII ; *BMC, Peloponnesus*, p. 202/17-19 (pl. XXXVII, 18) ; I. P. LAMBROS, Ἀναγραφή τῶν νομισμάτων τῆς κυρίως Ἑλλάδος. Πελοπόννησος, 1891, pp. 133-134, pl. XVI, 3 ; K. A. RHOMAIOS, *Journal d'archéologie numismatique*, 14 (1912), p. 51, fig. 2-4 ; *Sylloge, Danish Museum, Argolis-Aegean Islands*, n° 309-313. — Même motif sur des pièces postérieures à 146 : *BMC, Peloponnesus*, p. 203/22-24 (pl. XXXVII, 20).

⁽⁹⁴⁾ Monnaies postérieures à 146 av. J.C. (au droit, tête d'Aléos) : IMHOOF-BLUMER, et P. GARDNER, *op. cit.*, pl. V, XXIII ; *BMC, Peloponnesus*, p. 202/20, 21 (pl. XXXVII, 19) ; LAMBROS, *op. cit.*, p. 134, pl. XVI, 4 ; RHOMAIOS, *loc. cit.*, fig. 1 ; *Sylloge, Danish Museum*, n° 314 et 315. La signification du motif avait été bien établie par ECKHEL, *Doctrina numorum*, I, 2 (1794), p. 299, dont l'interprétation a été contestée à tort par MILLINGEN, *Recueil de quelques médailles grecques inédites*, 1812, p. 53 ss.

⁽⁹⁵⁾ Sur le culte d'Athéna Poliatis, voir RHOMAIOS, *op. cit.*, pp. 49-54 ; HILLER VON GAERTRINGEN, *RE*, VA (1934), s.v. *Tegea*, col. 110-111 ; KRUSE, *RE*, XXI, 2 (1952), s.v. *Poliatis*.

⁽⁹⁶⁾ Le Gorgoneion figure au droit des monnaies de Tégée datées du dernier quart du V^e siècle : E. BABELON, *Traité*, II, 3 (1914), n° 972-973 (pl. CCXXVII, 9, 10), 980-981 (pl. CCXXVII, 19, 20). Voir IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, 1883, p. 208 : « il (le Gorgoneion) fait sans doute allusion au don fait par Pallas des cheveux de la tête de Méduse, dont la possession devait rendre Tégée impenable ».

⁽⁹⁷⁾ Voir ci-dessus n. 20.

⁽⁹⁸⁾ Voir ci-dessus n. 91.

par les Normands, les reliques de saint Martin, extraites du tombeau du saint et transportées jusqu'à une porte de la ville, semèrent dans les rangs des ennemis la terreur et la confusion et assurèrent le salut de la cité ⁽⁹⁹⁾.

Les armes, comme on peut s'en douter, jouent en cette affaire un rôle qui n'est pas négligeable, surtout s'il s'agit d'une arme vénérable, consacrée dans un sanctuaire. C'est le cas du bouclier d'Abas. Danaos, devenu roi d'Argos, l'avait consacré à Héra. À la mort de Danaos, cette arme héréditaire passa entre les mains de son petit-fils, Abas ⁽¹⁰⁰⁾. La suite de l'histoire nous est connue par le commentaire de Servius à l'*Énéïde* ⁽¹⁰¹⁾. Dans cette version de la légende, à la mort d'Abas, les peuples qu'il avait soumis se révoltèrent, mais il suffit de leur montrer le bou-

⁽⁹⁹⁾ Voir le récit de ce miracle dans le *Libellus de miraculo S. Martini* de Radbod d'Utrecht, ed. O. Holder-Egger, *Monum. Germaniae historica*, XV, 2 (1888), p. 1243. La *Revue d'histoire de l'Église de France*, 47 (1961), a publié une série d'articles sur la vénération vouée à saint Martin et à son tombeau ; pour le miracle relaté par Radbod, voir en particulier P. GASNAULT, *Le tombeau de saint Martin et les invasions normandes dans l'histoire et dans la légende*, pp. 62-63. Sur l'intervention des reliques de saint Lambert en faveur des Liégeois lors du siège de Bouillon et à l'occasion d'une campagne militaire contre les Namurois, voir CL. GAIER, *Le rôle militaire des reliques et de l'étendard de saint Lambert dans la principauté de Liège, Le Moyen âge*, 72 (1966), p. 235 ss. On fait aussi intervenir les reliques à l'occasion d'une épidémie ; Manzoni a décrit dans son roman *Les Fiancés* (trad. A. Monjo, 1967, p. 312) la peste qui ravagea Milan et la procession où l'on porta solennellement le corps de saint Charles dans une châsse.

⁽¹⁰⁰⁾ Sur le bouclier d'Abas et l'origine des concours argiens où l'on offrait au vainqueur un bouclier, voir Hygin, fab. 170 et 273. Cf. L. COUVE, *Dict. des antiquités*, s.v. *Heraia*, p. 76 ; ROSCHER, *Myth. Lex.*, I, 1 (1884-1886), s.v. *Abas* ; I. R. ARNOLD, *The Shield of Argos* (cité n. 115), pp. 437-438. La documentation épigraphique et archéologique sur les concours argiens en l'honneur d'Héra a été réunie par P. AMANDRY, dans *Études argiennes* (*Bull. corr. hellén.*, suppl. VI, 1980) pp. 211-253 ; appelés ἡ ἕξ Ἄργους ἀσπίς du I^{er} au III^e siècle ap. J.C. : P. AMANDRY, *op. cit.*, pp. 231-232 et la note complémentaire de ce savant dans *Bull. corr. hellén.*, 1983, pp. 627-634 (p. 628, liste des monuments où est représenté le bouclier). Prolongement de la légende dans l'*Énéïde*, III, 286-288, où le bouclier d'Abas, symbole de la puissance argienne, est consacré par Énée dans le sanctuaire d'Apollon à Actium.

⁽¹⁰¹⁾ Servius, *ad Aen.*, III, 286 : « Hostes vero viso Abantis clipeo fugerunt » ; Abas devient l'inventeur du bouclier (ailleurs, l'invention est attribuée à ses fils, Proitos et Acrisios : Pline, *NH*, VII, 200). Cf. TOEPFFER, *RE*, I (1894), s.v. *Abas* ; PFISTER, *Reliquienkult*, I, p. 337.

clier, que brandissait un jeune homme, pour briser leur élan et les contraindre à la fuite.

Autre exemple avec le bouclier d'Aristomène. Héros national de la Messénie, « défenseur inlassable de l'indépendance de sa patrie » ⁽¹⁰²⁾, Aristomène est un personnage dont la physionomie est en grande partie légendaire ⁽¹⁰³⁾ et il est à peine besoin de dire que nous n'avons aucune garantie sur l'authenticité de son bouclier ⁽¹⁰⁴⁾. Cette arme a une longue histoire : elle aurait été perdue au cours d'un engagement avec les Lacédémoniens, puis retrouvée miraculeusement grâce à l'intervention de l'oracle de Delphes et consacrée par Aristomène dans le sanctuaire de Trophonios à Lébadée ⁽¹⁰⁵⁾. Selon les informations que Pausanias avait pu recueillir, le bouclier d'Aristomène aurait contribué au succès des Thébains dans la célèbre bataille de Leuctres qui les opposa aux Lacédémoniens en 371 ⁽¹⁰⁶⁾. L'oracle de Trophonios avait prescrit aux Thébains d'ériger un trophée avant la bataille et d'y suspendre le bouclier. Placée bien en vue de l'ennemi, l'arme produisit sur lui l'effet escompté ⁽¹⁰⁷⁾. Le

⁽¹⁰²⁾ Selon l'expression de P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs* (cité n. 22), p. 111. Sur les honneurs rendus à Aristomène, voir l'inscription trouvée à Messène dans les fouilles de l'agora et le commentaire dans J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1966, 200.

⁽¹⁰³⁾ Sur les difficultés que l'on éprouve à situer le personnage, voir E. MEYER, *RE*, suppl. XV (1978), col. 258 : « Offenbar war Aristomenes zeitlos geworden und bestanden keine sicheren Anhaltspunkte für seine Lebenszeit, da er wie oben gesagt bei Tyrtaios nicht vorkam, sonst hätte er nicht als Hauptfigur der älteren messenischen Kriege in jeden der drei Kriege gesetzt werden können, von den Historikern des 4. Jhdts, den ersten, die sich näher mit der messenischen Geschichte beschäftigten, in den zweiten (Tyrtaios-) Krieg, den sie den « aristomenischen » nannten, im 3. Jhd. von Myron in den ersten Krieg und von Rhianos in den dritten Krieg ».

⁽¹⁰⁴⁾ Sur le bouclier d'Aristomène, voir PFISTER, *Reliquienkult*, I, p. 332 et 338 ; G. RADKE, *RE*, VII A 1 (1939), s.v. *Trophonios*, col. 683 et la remarque de Fr. KIECHLE, *Messenische Studien*, 1959, p. 127, n. 18 : « Eine archaische Reliquie dieser Art mag es dort immerhin gegeben haben, und sie mit den messenischen Helden in Verbindung zu bringen, war nicht schwer ». Sur la « découverte » du bouclier par Épaminondas, voir aussi L. PEARSON, *The Pseudo-History of Messenia and its Authors*, *Historia*, XI (1962), p. 409.

⁽¹⁰⁵⁾ Pausanias, IV, 16, 5-6.

⁽¹⁰⁶⁾ Pausanias, IV, 32, 6.

⁽¹⁰⁷⁾ Telle était du moins la version des Thébains : Pausanias, IV, 32, 5. Sur le rôle de l'oracle de Trophonios, qui a pu contribuer à faire d'Aristomène le

bouclier fut ensuite replacé dans le sanctuaire de Trophonios. Pausanias avait pu l'y voir et il nous apporte une précision sur le décor du bouclier : il portait en guise d'épiséme un aigle aux ailes déployées ⁽¹⁰⁸⁾.

D'Aristomène, personnage dont les traits se dégagent malaisément des brumes de la légende, on passe au domaine de l'histoire avec Alexandre le Grand. Arrien raconte qu'après avoir débarqué en Asie, Alexandre se rendit à Ilion pour sacrifier à la déesse Athéna. Il déposa ses propres armes dans le temple en guise d'offrandes et, en échange, il prit des armes consacrées qui dataient, disait-on, de la guerre de Troie. Les écuyers du roi les portaient devant lui dans les combats et elles assuraient sa protection ⁽¹⁰⁹⁾. Lors de son expédition dans l'Inde, Alexandre, après sa victoire sur Poros, entreprit de soumettre les Malliens, peuple belliqueux qui occupait une région arrosée par l'Akésinès et l'Hyarotis. Alors qu'il assiégeait une ville des Malliens, Alexandre fut grièvement blessé. Il dut son salut à un de ses gardes du corps, Peukestas, qui portait le bouclier sacré d'Athéna Ilias et qui protégea le roi avec ce bouclier. Tel est du moins le récit d'Arrien ⁽¹¹⁰⁾.

chef historique et le héros national des Messéniens, voir Ed. SCHWARTZ, *Die messenische Geschichte bei Pausanias, Philologus*, 92 (1937-38), pp. 26-27. On notera que, dans la version messénienne (Pausanias, IV, 32, 4), c'est Aristomène lui-même qui intervient sur le champ de bataille. Sur les deux versions de la légende, voir P. FOUCART, *op. cit.*, pp. 111-112.

⁽¹⁰⁸⁾ Pausanias, IV, 16, 7 ; IX, 39, 14. La représentation d'un aigle sur un bouclier n'a en soi rien de surprenant (voir les exemples réunis par G. H. CHASE, *The Shield Devices of the Greeks, Harvard Studies in Classical Philology* XIII, 1902, p. 76 et catalogue n° CIII). J'ignore si, comme le suppose Papachatzis (dans son édition de Pausanias, *Messenika*, 1965, p. 81, n. 1), cette représentation peut avoir quelque rapport avec un épisode conté par Pausanias, IV, 18, 5, au cours duquel Aristomène fut sauvé par un aigle (pour une autre version de cet épisode, où Aristomène est sauvé par son bouclier, voir Polyen, II, 31, 2).

⁽¹⁰⁹⁾ Arrien, *Anabase*, I, 11, 7-8 ; Diodore, XVII, 18, 1 ; cf. G. RADET, *Alexandre le Grand*, 1931, p. 37.

⁽¹¹⁰⁾ Arrien, *Anabase*, VI, 9, 3 : ἐπὶ δὲ αὐτῷ Πευκέστας ὁ τὴν ἱερὰν ἀσπίδα φέρων, ἦν ἐκ τοῦ νεῶ τῆς Ἀθηναῖς τῆς Ἰλιάδος λαβὼν ἅμα οἱ εἶχεν Ἀλέξανδρος καὶ πρὸ αὐτοῦ ἐφέρετο ἐν ταῖς μάχαις ; VI, 10, 2 : Πευκέστας... ὑπερσχὼν τὴν ἱερὰν τὴν ἐξ Ἰλίου ἀσπίδα πρὸ αὐτοῦ. Sur les Malliens, voir H. BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, I (1926),

e) LES RELIQUES ET LE CYCLE TROYEN

Les armes empruntées par Alexandre au sanctuaire d'Athéna Ilias attirent naturellement l'attention sur le cycle troyen et sur les innombrables légendes qui s'y rapportent. Les érudits anciens ont cru retrouver jusque dans les régions les plus éloignées la trace des héros qui avaient participé à la guerre de Troie et il leur arrive d'associer aux noms de ces héros de vénérables reliques ⁽¹¹¹⁾. Je m'en tiendrai à quelques exemples. Mais il en est deux sur lesquels j'insisterai tout particulièrement parce qu'ils posent le problème de la localisation des thèmes légendaires.

À Argos, au cours d'une cérémonie décrite par Callimaque, poète qui, comme on le sait, a souvent demandé son inspiration à des traditions locales, on transportait le bouclier de Diomède, conservé sans doute dans un sanctuaire d'Athéna ⁽¹¹²⁾. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ce bouclier. Mais l'attribution à Diomède ne semble pas offrir de difficultés particulières ; le héros, qui s'était illustré dans la guerre de Troie par la conquête du Palladium, était fortement implanté à Argos ⁽¹¹³⁾.

p. 270 ; sur Peukestas, voir ID., *op. cit.*, II (1926), p. 318. Sur cet épisode, voir L. PEARSON, *The Lost Histories of Alexander the Great*, 1960, p. 173 ; P. PÉDECH, *Historiens, compagnons d'Alexandre*, 1984, pp. 179-181.

⁽¹¹¹⁾ C'est ainsi qu'Asclépiade de Myrléa (697F7 Jacoby = Strabon, III, 157) situait en Ibérie une ville d'Odyseia, avec un temple d'Athéna où l'on montrait des boucliers et des figures de proue « souvenirs des errances d'Ulysse » (ὑπομνήματα τῆς πλάνης τῆς Ὀδυσσεύως). Cf. Fr. BROMMER, *Odysseus*, 1983, p. 124.

⁽¹¹²⁾ Callimaque, *Hymne V, Pour le bain de Pallas*, 35, avec le commentaire de A. W. BULLOCH, *Callimachus. The Fifth Hymn*, 1985, p. 14 ss. L'interprétation de H. KLEINKNECHT, *Hermes*, 74 (1939), pp. 306-307, qui voulait identifier le bouclier de Diomède au Palladium, a été écartée avec raison par L. ZIEHEN, *Hermes*, 76 (1941), pp. 426-429 ; ID., *RE*, XVIII, 3 (1949), s.v. *Palladion*, col. 175. Le sanctuaire d'Athéna Oxyderkès, proche de celui d'Apollon Deiradiotès, passait pour avoir été fondé par Diomède : Pausanias, II, 24, 2.

⁽¹¹³⁾ Dans le catalogue des vaisseaux, *Il.*, II, 559, Diomède est à la tête d'un important contingent qui comprend, en premier lieu, « ceux d'Argos et de Tirynthe ». Sur l'enlèvement du Palladium, représenté sur les monnaies d'Argos, voir mon livre *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, 1949 (Bibl. de la Fac. de philosophie et lettres de l'Univ. de Liège, 116), pp. 113-114, pl. VIII, 1-3.

C'est aussi à la légende troyenne que se rattache le bouclier d'Euphorbe, mais il s'agissait dans ce cas d'une arme prise à l'ennemi. Le Troyen Euphorbe, qui avait osé affronter Ménélas, fut tué et dépouillé de ses armes ⁽¹¹⁴⁾. À son retour en Grèce, Ménélas consacra le bouclier à la déesse Héra, qui avait protégé les Grecs au cours de leur expédition. L'histoire s'arrêterait là si ce bouclier n'avait été mis en rapport avec un autre personnage célèbre, Pythagore, qui soutenait avoir été Euphorbe au cours d'une de ses existences antérieures. Il en avait apporté la preuve en identifiant le bouclier du héros. Il existe plusieurs versions de la légende et elles localisent le bouclier dans différents sanctuaires ⁽¹¹⁵⁾. Notre plus sûr témoin, Pausanias, mentionne le bouclier d'Euphorbe parmi les curiosités que l'on pouvait voir à son époque dans l'Héraion d'Argos près de Mycènes ⁽¹¹⁶⁾.

Les héroïnes ont leur part dans ces légendes à propos d'objets de parure qui leur sont attribués. L'histoire du collier d'Ériphyle, la femme qui avait trahi son mari en l'envoyant combattre, alors qu'elle le savait voué à une mort certaine, est liée au cycle thébain ⁽¹¹⁷⁾. En revanche, le collier d'Hélène,

⁽¹¹⁴⁾ *Il.*, XVII, 60 : τεύχε' ἐσύλα ; sur les armes d'Euphorbe, voir aussi les v. 70 et 91. Le combat qui oppose Ménélas à Hector autour du cadavre d'Euphorbe décore un plat ionien ; sur le motif et son interprétation, voir K. SCHEFOLD, *Frühgriech. Sagenbilder*, 1964, p. 84, pl. 75.

⁽¹¹⁵⁾ Les testimonia ont été réunis par A. DELATTE, *La vie de Pythagore de Diogène Laërce*, 1922 (Mémoires Acad. royale de Belgique, Classe des Lettres, XVII), § 5 et commentaire pp. 154-159. ; voir aussi I. R. ARNOLD, *The Shield of Argos*, *American Journal of Archaeology*, 41 (1937), p. 438, n. 7.

⁽¹¹⁶⁾ Pausanias, II, 17, 3.

⁽¹¹⁷⁾ Sur cette légende célèbre, à laquelle l'auteur de l'*Odyssee*, XI, 326, fait allusion, voir C. ROBERT, *Die griech. Heldensage*, III, 1 (1921), p. 917. Voir, sur un cratère corinthien bien connu (K. SCHEFOLD, *op. cit.*, pl. 67 a), le départ d'Amphiaraos avec Ériphyle tenant en main un énorme collier. Sur les représentations de Polynice offrant le collier à Ériphyle, voir E. WÜST, *RE*, XXI, 2 (1952), s.v. *Polyneikes*, col. 1781-1782 ; Fr. BROMMER, *Vasenlisten*³ (1973), p. 487. Le collier d'Ériphyle est un bel exemple d'une relique que l'on croyait découvrir en différents endroits, à Delphes (Pausanias, VIII, 24, 10), à Amathonte (Pausanias, IX, 41, 2), à Délos (où il est mentionné dans les inventaires) : P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs* (cité n. 22), pp. 68-69. Pour Amathonte, voir dans le recueil des *testimonia* (*Amathonte I*, 1984) le n° 38 (p. 21) avec la remarque de P. Aupert (n. 43) sur les doutes que l'on éprouve au sujet de « la présence effective de ce collier mythique dans le temple amathousien ».

consacré à Delphes par Ménélas, appartient à la geste troyenne ⁽¹¹⁸⁾.

En consacrant à Delphes ces célèbres bijoux, les donateurs, Alcméon, pour la parure d'Ériphyle, et Ménélas, pour le collier d'Hélène, n'avaient fait que se conformer aux ordres de l'oracle ⁽¹¹⁹⁾. Mais l'histoire comporte une suite particulièrement édifiante, propre à mettre en garde ceux qui oseraient enfreindre la volonté du dieu de Delphes. Les femmes des généraux phociens qui avaient dérobé ces précieuses offrandes eurent à subir la colère d'Apollon, qui infligea à chacune d'entre elles un châtement approprié. Celle qui s'était approprié le collier d'Hélène s'éprit d'un jeune Épirote, qui l'enleva, tandis que celle qui s'était emparée du collier d'Ériphyle suivit l'exemple de cette abominable femme en complotant la mort de son mari ⁽¹²⁰⁾.

Posséder des reliques qui remontent à une haute époque assure le prestige d'un sanctuaire. On peut s'en rendre compte en se reportant à la « Chronique du temple d'Athéna » de Lindos, dans l'île de Rhodes, document qui comporte un inventaire des offrandes les plus célèbres consacrées dans le sanctuaire ⁽¹²¹⁾. Au début de cet inventaire figure une coupe

⁽¹¹⁸⁾ Éphore (ou son fils Démophilos) ; 70 F 96 Jacoby (Athen., VI, 232 E-F). Consacré par Ménélas à Athéna Pronoia selon Démétrius de Phalère, 228 F 32 Jacoby (Schol. Hom. *Od.*, III, 267). Sur le collier d'Hélène, voir F. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures au service d'une déesse*, p. 135. Selon Phylarchos, 81 F 70 Jacoby, (Parthénios, narr. am., 25), il en était de même du collier d'Ériphyle, consacré lui aussi à Athéna Pronoia. Sur le collier d'Ériphyle et les légendes qui s'y rattachent, voir M. DELCOURT, *Oreste et Alcméon*, 1959 (Bibl. de la Fac. de philosophie et lettres de l'Univ. de Liège, 151), pp. 37-40.

⁽¹¹⁹⁾ Oracles cités par Éphore, *loc. cit.* Voir H. W. PARKE, et D. E. W. WORMELL, *The Delphic Oracle*, II (1956), p. 96, n° 235 et 236.

⁽¹²⁰⁾ Telle est la version d'Éphore, *loc. cit.* Selon Phylarchos, *loc. cit.*, le plus jeune fils de la femme qui avait reçu le collier d'Ériphyle devint fou et il incendia la maison où elle périt ; sur cette version voir aussi Plutarque, *de sera num. vind.*, 8 (*Mor.*, 553 D-E) et Diodore, XVI, 64, 2, qui tire la morale de ces histoires : Οἱ μὲν οὖν τοῦ δαιμονίου καταφρονεῖν τολμήσαντες τὸν εἰρημένον τρόπον ὑπὸ τῶν θεῶν τιμωρίας ἠξιώθησαν.

⁽¹²¹⁾ Voir Chr. BLINKENBERG, *Die lindische Tempelchronik*, 1915 (Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen, 131) ; réédition par le même savant dans *Lindos. Fouilles de l'Acropole*, II, 1 (1941), col. 148 ss., n° 2, puis, sous le titre « Anagraphe von Lindos », par JACOBY, *Fr. Gr. Hist.* 532. Voir sur cette chronique J. FORSDYKE, *Greece before Homer* (cité n. 65) p. 44 ss. ; K. ZIEGLER, *RE*, VI A (1937), s.v. *Timachidas*, col. 1056, et le commentaire de F. Jacoby.

(φιάλα), qui avait été consacrée par l'éponyme de Lindos (B 1-9), ce qui nous renvoie aux origines mêmes de la cité et s'accorde avec l'ancienneté attribuée au culte d'Athéna (A 3-4). Mais, quand la « chronique » fut rédigée, au I^{er} siècle avant J.-C., bon nombre d'offrandes précieuses avaient disparu depuis longtemps, car le temple avait été détruit dans un incendie vers le milieu du IV^e siècle. Pour rédiger le document et dresser la liste des offrandes, il fallut déployer des trésors d'érudition et recourir à de savants ouvrages auxquels nous renvoie le rédacteur Timachidas ⁽¹²²⁾. Je m'en tiendrai aux offrandes qui sont liées au cycle troyen (VI-XIV).

On y trouve bien entendu le nom de Tlépolémos (VI), le chef du contingent rhodien, qui devait périr sous les murs de Troie, tué par le Lycien Sarpédon ⁽¹²³⁾ et aussi, si la restitution est exacte, celui de Rhésos (VII), le prince thrace tué par Diomède ⁽¹²⁴⁾. La « chronique » mentionne également une offrande de Télèphe (VIII), un héros qui fut blessé par Achille lors du débarquement des Grecs en Mysie ⁽¹²⁵⁾.

Ces offrandes sont antérieures à la prise d'Ilion. D'autres, au contraire, se situent après la prise de la ville. Elles se rattachent aux *Nostoi*, récits des voyages qui devaient ramener les chefs grecs dans leur foyer ou les entraîner dans de nouvelles aventures. C'est ainsi que Ménélas et Hélène seraient passés par Rhodes (X, XI) ; c'est aussi le cas du Crétois Mériorion (XIII) ⁽¹²⁶⁾ et de Teucros, frère d'Ajax et fils de Télamon (XIV). Ménélas et Hélène ont pu faire escale à Rhodes au cours du voyage qui devait les conduire en Égypte. Dans la « chronique », il est question de Canopos (XII), pilote du vaisseau de Ménélas ; ce nom nous renvoie à la ville de Canope sur le delta

⁽¹²²⁾ Assisté par Tharsagoras, A 12. Sur le rôle de Timachidas et celui de Tharsagoras, voir le commentaire de BLINKENBERG, *Die lindische Tempelchronik*, p. 7 ; ID., *Lindos*, II, 1, col. 155-156 ; JACOBY, 532 (commentaire p. 446).

⁽¹²³⁾ *Il.*, V, 659.

⁽¹²⁴⁾ *Il.*, X, 469-525.

⁽¹²⁵⁾ Voir A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*, 1928, p. 291 ss.

⁽¹²⁶⁾ Cité avec Idoménée comme chef des Crétois dans le catalogue des vaisseaux, *Il.*, II, 651.

du Nil. Nous ne savons comment s'effectua le retour de Mériônès. Mais Teucros a pu passer par Rhodes en se rendant à Chypre, où il fonda une ville qu'il appela Salamine ⁽¹²⁷⁾.

Les armes mentionnées dans l'inventaire font souvent partie du butin que les Grecs ramenaient après leur victoire sur les Troyens. Le chef rhodien Tlépolémos avait été tué. Mais il commandait une escadre de neuf vaisseaux ⁽¹²⁸⁾ et ses compagnons, revenus à Rhodes, consacrèrent sur les prises de guerre neuf panoplies (bouclier, poignard, casque, cnémides) à l'Athéna de Lindos (IX). La déesse avait reçu de Mériônès un carquois (XIII) et un autre carquois lui avait été offert par Teucros (XIV). À l'offrande de Teucros s'attachait le souvenir d'un épisode de l'*Iliade* : c'était le carquois de Pandaros, un archer qui s'était distingué en rompant le pacte conclu entre Grecs et Troyens ⁽¹²⁹⁾ et qui fut tué par Diomède ⁽¹³⁰⁾. Plus étonnante était l'offrande de Ménélas, car le casque (κυνᾶ) était celui-là même que Ménélas, au terme d'un combat singulier, avait enlevé à Alexandre-Pâris ⁽¹³¹⁾.

Que penser de tant de merveilles ? Comment douter de l'existence de ces antiques offrandes alors que, pour chacune d'entre elles, l'auteur de la « chronique » cite ses sources ? Pour une offrande exceptionnelle, le casque de Pâris, nous disposons de six témoignages, ceux de Xénagoras, d'Hégésias, d'Eudèmos, de Gorgôn, de Gorgosthènes et d'Hiéroboulos, érudits dont les travaux avaient enrichi les traditions locales en les associant aux grands noms de l'épopée homérique. L'authenticité était garantie, puisque, sur chacune de ces reliques, figurait une dédicace avec le nom du donateur. Rappelez-vous les trépieds du temple d'Apollon Isménios ⁽¹³²⁾, où, selon Hérodote, on pouvait lire les noms de personnages que nous reléguons dans le domaine de la

⁽¹²⁷⁾ Sur Teukros, fondateur de Salamine, voir Pindare, *Ném.*, IV, 46. Cf. Fr. SCHWENN, *RE*, V A (1934), s.v. *Teukros*, col. 1129.

⁽¹²⁸⁾ *Il.*, II, 654.

⁽¹²⁹⁾ *Il.*, IV, 104 ss. ; l'arc était un don d'Apollon, *Il.*, II, 827.

⁽¹³⁰⁾ *Il.*, V, 290 ss.

⁽¹³¹⁾ *Il.*, III, 369 ss., où le terme employé est κόρυς.

⁽¹³²⁾ Ci-dessus, p. 70.

légende mais qui, pour beaucoup de visiteurs du sanctuaire, avaient un caractère historique.

Nous avons vu que l'on peut justifier sans grande difficulté le passage à Rhodes de certains personnages de l'épopée homérique et que les offrandes attribuées à ces personnages trouvent ainsi leur explication. Il n'en est pas toujours de même. Je voudrais vous le montrer à propos de deux autres reliques qui sont également liées au cycle troyen et qui étaient conservées dans des sanctuaires de l'Asie Mineure, l'épée de Memnon et la lance d'Achille.

f) LES ARMES D'ACHILLE ET DE MEMNON :

LE PROBLÈME DE LA LOCALISATION DES LÉGENDES

Notre témoin ici est de nouveau Pausanias. La découverte des ossements d'Oreste par les Lacédémoniens et de ceux de Thésée par les Athéniens ⁽¹³³⁾ amène notre auteur à émettre des réflexions sur les temps héroïques et sur l'emploi du bronze à cette époque. Pour ce dernier point, Pausanias se fonde sur le témoignage d'Homère ⁽¹³⁴⁾ et il trouve une confirmation de ce témoignage dans des armes telles que la lance d'Achille conservée à Phasélis dans un temple d'Athéna et l'épée de Memnon que l'on pouvait voir à Nicomédie dans un temple d'Asclépios. Or cette épée était en bronze, de même que la pointe (αἰχμή) et le talon (σαυρωτήρ) de la célèbre lance. On a souvent repris les indications du Périégète mais, pour autant que j'aie pu m'en rendre compte, elles n'ont guère suscité de commentaires. On est en droit cependant de se demander comment les habitants de Nicomédie pouvaient revendiquer la possession de l'épée de Memnon et quelles raisons autorisaient les habitants de Phasélis à se déclarer les heureux possesseurs de la lance d'Achille.

Achille est un personnage suffisamment connu. Quant à Memnon, il est un des principaux héros d'un poème du Cycle

⁽¹³³⁾ Pausanias, III, 3, 6-7 ; pour la découverte des ossements d'Oreste, voir Hérodote, I, 67 ; pour ceux de Thésée, voir ci-dessus, p. 63.

⁽¹³⁴⁾ Hache de bronze du troyen Pisandre (ἀξίνην εὔχαλκον) : *Il.*, XIII, 612 ; flèche de bronze du crétois Mérionès (χαλκήρε' οἰστόν) : *Il.*, XIII, 650.

épique, l'*Éthiopide* ⁽¹³⁵⁾. On retrouve en lui certains traits de la physionomie d'Achille. Fils d'une déesse, l'Aurore, il possédait, comme le héros achéen, des armes merveilleuses, forgées par Héphaïstos ⁽¹³⁶⁾. Les deux héros, Achille et Memnon, s'étaient affrontés au cours d'un combat dont Achille était sorti vainqueur. Cependant les reliques qui évoquaient leur souvenir étaient conservées dans des régions de l'Asie Mineure fort éloignées l'une de l'autre et les traditions qui les concernent doivent être examinées séparément.

Fondée en 264 avant J.-C. par Nicomède I^{er}, roi de Bithynie, Nicomédie ne pouvait revendiquer d'antiques origines ⁽¹³⁷⁾. Mais elle avait absorbé une ville plus ancienne, la colonie mégarienne d'Astacos, qui a donné son nom au *sinus Astacenus*, le golfe d'Astacos, sur lequel est située Nicomédie ⁽¹³⁸⁾. Des bronzes frappés à l'époque de Commode montrent la nef Argo ⁽¹³⁹⁾. Cette ville neuve avait donc cherché à se constituer un passé légendaire en se rattachant à la légende des Argonautes, dont certains épisodes se situent en effet dans des régions proches du *sinus Astacenus* ⁽¹⁴⁰⁾.

⁽¹³⁵⁾ Sur la matière traitée dans l'*Éthiopide*, voir A. SEVERYNS, *Cycle épique*, p. 313.

⁽¹³⁶⁾ Proclos, *Chrest.*, p. 185 ed. A. Severyns (*Recherches*, IV, 1963, p. 88) : ἡφαιστότευκτον πανοπλίαν. Plusieurs allusions aux armes de Memnon dans l'*Énéide*, I, 489 ; I, 751 ; VIII, 384. Remise des armes de Memnon à Ajax lors des jeux funèbres en l'honneur d'Achille : Quintus de Smyrne, *Posthom.*, IV, 457 ss. Sur l'armure de Memnon, voir Fr. JOUAN, *Les reprises d'épisodes dans le cycle épique, Stemmata (Mélanges Jules Labarbe)*, 1987, p. 44.

⁽¹³⁷⁾ Voir W. RUGE, *RE*, XVII (1937), s.v. *Nikomedeia*, col. 471.

⁽¹³⁸⁾ Sur Astacos, voir K. HANELL, *Megarische Studien*, 1934, p. 119 ss. ; sur ses rapports avec Nicomédie, voir L. ROBERT, *Revue de philologie*, 1939, p. 168 (*Opera minora*, II, p. 1321) : « Mais la population et le territoire d'Astakos furent absorbés dans la fondation de Nikomédie », avec la citation de Strabon, XII, 563.

⁽¹³⁹⁾ Homme fixant un clou sur une proue de vaisseau (Commode) : WADDINGTON-BABELON-REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, 3 (1910), p. 536, n° 153 (pl. XCII, 28). Sur les représentations d'Argos et de la nef Argo, voir Fr. BROMMER, *Denkmälerlisten zur griech. Heldensage*, III (1976), pp. 45-46.

⁽¹⁴⁰⁾ Voir J. von SCHLOSSER, *Num. Zeitschr.*, 23 (1891), p. 17 ; L. ROBERT, *Documents d'Asie Mineure, Bull. corresp. hellén.*, 1978, p. 420, qui attire l'attention sur l'importance des chantiers navals de Nicomédie.

Mais on ne peut mettre l'épée de Memnon en rapport avec la légende des Argonautes et, pour tenter d'expliquer la présence de cette relique à Nicomédie, il faut recourir à un assez long détour. Nous savons que Nicomédie, métropole et première ville de la Bithynie et du Pont ⁽¹⁴¹⁾, avait pour rivale une autre ville importante de la région, Nicée. La rivalité qui opposait les deux villes et qui apparaît dans leur titulature a été fort bien étudiée par Louis Robert ⁽¹⁴²⁾. Or le passé légendaire de Nicée, tel qu'on peut l'établir en faisant appel au témoignage des monnaies ⁽¹⁴³⁾ et aux traditions locales, est lié à l'épopée homérique. Il est significatif de voir apparaître l'image du poète sur les bronzes de la cité ⁽¹⁴⁴⁾ (pl. I, 3, 4). D'autre part, Nicée est située sur la rive orientale du lac Ascanien, et le nom de ce lac ne peut être dissocié du nom de l'antique Ascanie et de celui du héros Ascanios, mentionné dans l'*Iliade* parmi les alliés des Troyens ⁽¹⁴⁵⁾. Le souvenir de l'Ascanie s'est perpétué chez les poètes alexandrins qui mentionnent le lac Ascanien et le fleuve

⁽¹⁴¹⁾ Ἡ μητρόπολις καὶ πρώτη Βειθυνίας καὶ Πόντου, titre qui apparaît sur les monnaies à partir de Domitien : *Recueil général*, p. 513 ; L. ROBERT, *La titulature de Nicée et de Nicomédie : La gloire et la haine*, *Harvard Studies in Classical Philology*, 81 (1977), p. 3.

⁽¹⁴²⁾ Voir le mémoire de L. Robert cité à la note précédente.

⁽¹⁴³⁾ Sur les monnaies de Nicée, voir *Recueil général*, p. 395 ss. ; W. WEISER, *Katalog der Bithynischen Münzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln*, I, *Nikaia*, 1983 (Abh. der Rheinisch-Westfälischen Akad. der Wiss., Sonderreihe, Papyrologica Coloniensia, XI). J'ai consulté aussi le catalogue de la collection von Aulock dans la *Sylloge nummorum graecorum, Pontus-Paphlagonien-Bithynien*, 2. Heft (1957) et les *Nachträge*, I, 15. Heft (1967).

⁽¹⁴⁴⁾ Tête d'Homère (Marc Aurèle, Commode) : *Recueil général*, n° 190 (pl. LXXI, 20), 249 ; WEISER, *Katalog*, n° 19 (pl. 2) ; *Sylloge, von Aulock*, n° 571 (pl. 18). Homère assis (Commode, Sévère Alexandre, Valérien et Gallien) *Recueil général*, n° 285, 286 (pl. LXXIV, 23, 24), 821 (pl. LXXXVII, 17) ; WEISER, *Katalog*, n° 260, 261 (pl. 19) ; *Sylloge, von Aulock*, n° 622 (pl. 19), 7081 (pl. 244). Sur ces portraits d'Homère, voir K. A. ESDAILE, dans *Journal of Hellenic Studies*, 32 (1912), p. 312, pl. V, 11, 12 ; K. SCHEFOLD, *Die Bildnisse der antiken Dichter, Redner und Denker*, 1943, pp. 218-219. Sur les villes et les pays qui prétendaient être la patrie d'Homère, voir L. ROBERT, *À travers l'Asie Mineure*, 1980, p. 418.

⁽¹⁴⁵⁾ *Il.*, II, 863-864 ; XIII, 792-793, avec mention chaque fois de l'Ascanie. Cf. WEISER, *Katalog*, p. 206.

Ascanios ⁽¹⁴⁶⁾. Un historien du I^{er} siècle avant J.-C., Nicolas de Damas ⁽¹⁴⁷⁾, attribue à Ascanios, fils d'Énée, la fondation d'une ville d'Ascania. Après la chute de Troie, Ascanios aurait été envoyé par son père dans la région de Daskylion et du lac Ascanien et les habitants du pays l'auraient choisi comme souverain ⁽¹⁴⁸⁾. Plus connue est l'autre tradition selon laquelle Énée emmena avec lui son fils Ascagne ; sous le nom d'Iule, il est l'ancêtre de la famille romaine la plus illustre, celle de César et d'Auguste. La fuite d'Énée, portant son père Anchise et tenant par la main son fils Ascagne, est un motif utilisé comme type monétaire par les villes érigées en colonies romaines. Il prend une signification particulière sur les monnaies d'Apamée-Myrléa, car la ville est située non loin du lac Ascanien ⁽¹⁴⁹⁾. La représentation du dieu-fleuve Sangarios sur les monnaies de Nicée n'est pas non plus sans intérêt ⁽¹⁵⁰⁾. Ce fleuve, qui arrosait le territoire de la cité ⁽¹⁵¹⁾, appartient à la géographie homérique ⁽¹⁵²⁾. Il avait sa place dans le patrimoine légendaire de

⁽¹⁴⁶⁾ Le lac Ascanien (λίμνη Ἀσκανίη) est mentionné par Alexandre d'Éto-
lie (POWELL, *Collectanea Alexandrina*, 1925, p. 126, fr. 6 = Strabon, XII, 566 ;
XIV, 681), le fleuve Ascanios par Euphorion (fr. 50 van Groningen = Steph.
Byz. s.v. Ἀσκανία ; fr. 79 van Groningen = Strabon XII, 566 ; XIV, 681). Voir
aussi Parthénios de Nicée : G. KAIBEL, *Epigrammata graeca ex lapidibus con-*
lecta, 1878, n° 1089 ; LLOYD-JONES et P. PARSONS, *Supplementum hellenicum*,
1983, p. 290.

⁽¹⁴⁷⁾ 90 F 26 Jacoby (Steph. Byz., s.v. Ἀσκανία). Sur Nicolas de Damas,
voir P. BERNARD, *Le philosophe Anaxarque et le roi Nicocréon de Salamine*,
Journal des Savants, 1984, pp. 40-41.

⁽¹⁴⁸⁾ Hellanicos de Lesbos 4 F 31 Jacoby (Denys d'Halicarnasse, I, 47, 5).

⁽¹⁴⁹⁾ Sur les monnaies, voir H. VOEGTLI, *Bilder der Heldenepen in der kaiser-*
zeitl. griech. Münzprägung, 1977, p. 127, pl. 25 b-e. Sur la signification du motif,
voir L. ROBERT, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1978, p. 276,
n. 30.

⁽¹⁵⁰⁾ Pour les monnaies (Julia Domna, Caracalla, Macrin, Sévère Alexandre,
Maximin, Maxime), voir *Recueil général*, n° 386 (pl. LXXVII, 3), 462, 463
(pl. LXXIX, 6, 7), 547 (pl. LXXXI, 17), 607 (pl. LXXXII, 33) ; WEISER, *Kata-*
log, n° 27 (pl. 2) ; *Sylloge, von Aulock*, n° 593 (pl. 18), 613, 637 (pl. 19), 649
(pl. 20). — Sur ce motif, voir IMHOOF-BLUMER, *Fluss-und Meergötter*, p. 100 ss.,
n° 226-229 (pl. VIII, 2, 3, 4).

⁽¹⁵¹⁾ Voir L. ROBERT, *À travers l'Asie Mineure*, p. 99.

⁽¹⁵²⁾ *Il.*, III, 187 ; XVI, 719.

Nicée ; on en avait fait le père de la nymphe éponyme Nikaia ⁽¹⁵³⁾.

Ces traditions conféraient à Nicée des titres de noblesse qui ne pouvaient laisser indifférente sa rivale Nicomédie et l'on peut se demander si l'épée de Memnon n'a pas eu un rôle à jouer dans la compétition entre les deux villes. Comme je viens de le rappeler, Memnon est un des principaux personnages de l'*Éthiopide*, un des poèmes du Cycle épique dont Proclo, dans sa *Chrestomathie*, nous a conservé tout au moins un résumé ⁽¹⁵⁴⁾. Nous apprenons ainsi que Memnon, fils de l'Aurore, s'était porté au secours des Troyens, mais qu'il avait été tué par Achille, le fils de Thétis. Dans cet épisode célèbre, souvent représenté par les artistes grecs ⁽¹⁵⁵⁾, Memnon apparaissait comme un des meilleurs alliés des Troyens. Il était digne de prendre place à côté de cet Ascanios, dont les habitants de Nicée aimaient sans doute évoquer la mémoire. Je croirais volontiers qu'un érudit local avait su tirer parti de quelque trait légendaire qui permettait à Nicomédie de revendiquer l'épée de Memnon, devenue ainsi une précieuse relique.

Si l'on n'est pas surpris de voir apparaître Memnon dans une région de l'Asie Mineure où, comme nous avons pu le constater, les souvenirs homériques ne manquaient pas, il n'en est pas de même pour Achille, dont la lance passait pour être conservée

⁽¹⁵³⁾ La nymphe avec à ses pieds le dieu-fleuve : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n^{os} 224, 225) ; *Recueil général*, n^o 550 (pl. LXXXI, 20) ; WEISER, *Katalog*, n^o 28 (pl. 3) ; *Sylloge, von Aulock*, n^o 650 (pl. 20). — Sur la nymphe voir L. ROBERT, *La titulature de Nicée et de Nicomédie* (cité n. 141), pp. 13-14.

⁽¹⁵⁴⁾ Je cite la traduction de A. Severyns dans son édition de la *Chrestomathie*, p. 88 : « Memnon, fils de l'Aurore, pourvu d'un armement ouvré par Héphaestos, se porte au secours des Troyens. Et Thétis prédit à son fils le sort qui attend Memnon.

Au cours d'une rencontre, Antiloque est tué par Memnon, puis Achille tue Memnon. L'Aurore implore Zeus et obtient de lui qu'elle apporte à son fils l'immortalité ».

⁽¹⁵⁵⁾ Voir Fr. BROMMER, *Vasenlisten*³, pp. 348-351 ; *Denkmälerlisten*, II, p. 100. Sur la frise du trésor de Siphnos, voir maintenant V. BRINKMANN, *Die aufgemalten Namensbeischriften an Nord- und Ostfries des Siphnierschatzhauses*, *Bull. corr. hellén.*, 1985, p. 111.

à Phasélis. Nous voilà bien loin de la Troade ⁽¹⁵⁶⁾, et rien ne nous autorise à croire qu'Achille ait pu s'aventurer dans ces parages. On sait par Homère que les Lyciens sont de fidèles alliés des Troyens ⁽¹⁵⁷⁾. Mais la Lycie du poète est celle du « Xanthe tourbillonnant » ⁽¹⁵⁸⁾, alors que Phasélis est située dans la partie du territoire lycien qui touche à la Pamphylie ⁽¹⁵⁹⁾ (pl. II).

Les renseignements dont nous disposons attestent que Phasélis était une colonie grecque d'origine rhodienne ⁽¹⁶⁰⁾. La lance d'Achille était conservée dans le temple d'Athéna. Patronne de la cité, la déesse nous est connue par les monnaies et par les inscriptions ⁽¹⁶¹⁾. Elle se présente sous les traits du Palladium sur

⁽¹⁵⁶⁾ Comme le précise le poète, *Il.*, II, 877, τηλόθεν ἐκ Λυκίης ; V, 478, τηλόθεν ἦκω dit Sarpédon. Sur Phasélis, voir W. RUGE, *RE*, XIX (1938), s.v. *Phaselis* ; E. KALINKA, *Tituli Asiae Minoris*, II, 3 (1944), pp. 413-416 ; G. E. BEAN, *Turkey's Southern Shore, An Archaeological Guide*, 1968, pp. 151-164.

⁽¹⁵⁷⁾ « Troyens ou Lyciens », expression utilisée par Agamemnon pour désigner l'ensemble des troupes ennemies : *Il.* IV, 197, 207 ; voir aussi l'expression employée par le troyen Hélénos : *Il.*, VI, 78 ; appels d'Hector aux « Troyens, Lyciens et Dardaniens » : *Il.*, VIII, 173 ; XI, 286 ; XIII, 150 ; XV, 425, 486 ; XVII, 184 ; « Troyens et Lyciens » affrontent « Myrmidons et Achéens » : *Il.* XVI, 564.

⁽¹⁵⁸⁾ *Il.*, II, 877 ; V, 479 ; le Xanthe est aussi mentionné en VI, 172 et XII, 313.

⁽¹⁵⁹⁾ Arrien, *Anab.*, I, 24, 5, distingue Phasélites et Lyciens. À propos de la situation de Phasélis, ville uniquement ouverte vers la mer, L. Robert écrit dans *Monnaies antiques en Troade*, 1966 (École des Hautes Études, IV^e section, Hautes études numismatiques, I), p. 45, n. 4 : « Il ne me paraît pas étonnant que Phasélis ait été à l'occasion considérée comme « une ville de Pamphylie ». Voir aussi les remarques du même savant dans *Documents de l'Asie Mineure méridionale*, 1966 (École des Hautes Études, IV^e section, Hautes études du monde gréco-romain, 2), p. 43, n. 2 : « ses voisines ne sont pas les villes de la Lycie, mais les ports de la Pamphylie et de la Cilicie ».

⁽¹⁶⁰⁾ Fondée en même temps que Géla en Sicile par des Rhodiens de Lindos ; voir les textes cités par J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*², 1957, p. 227. L'origine rhodienne est confirmée par le dialecte : WILHELM, *Osterr. Jahrerh.*, I (1898), p. 152. Une offrande des Phasélites est mentionnée dans la « Chronique du temple d'Athéna » à Lindos, C XXIV (voir les éditions citées n. 121).

⁽¹⁶¹⁾ W. RUGE, *RE*, XIX (1938), s.v. *Phaselis*, col. 1881-1882. Pour les inscriptions, voir E. KALINKA, *Tituli Asiae Minoris*, II, 3, p. 416.

des pièces de bronze datées de la fin du IV^e siècle ⁽¹⁶²⁾. Elle a revêtu ensuite l'aspect d'une Athéna combattante, brandissant l'égide et le foudre, debout sur une proue de bateau ⁽¹⁶³⁾. (pl I, 5). Athéna pouvait assurément accueillir dans son temple l'arme de l'illustre héros, auquel elle avait toujours accordé son aide et ses conseils ⁽¹⁶⁴⁾.

Le lexicographe Étienne de Byzance nous a conservé, au sujet de Phasélis, un curieux renseignement, dont on n'a guère tenu compte : Phasélis se serait appelée jadis Pharsalos ⁽¹⁶⁵⁾. Il s'agit assurément d'un « rapprochement paronomastique », pour reprendre une expression de Clermont-Ganneau ⁽¹⁶⁶⁾, qui mérite de retenir l'attention, car Pharsale, ville célèbre de la Thessalie, est située dans la région, la Phthiotide, dont les anciens avaient fait la patrie d'Achille ⁽¹⁶⁷⁾.

⁽¹⁶²⁾ Au droit, proue de bateau : IMHOOF-BLUMER, *Kleinasiatische Münzen*, II (1902), p. 308, pl. X, 7 ; L. LACROIX, *Les reproductions de statues* (cité n. 113), p. 125, pl. IX, 7.

⁽¹⁶³⁾ Statères (III^e/II^e s. av. J.C.) portant au droit une tête d'Apollon : *BMC, Lycia*, p. 81, n° 14 (pl. XVI, 12) ; *Sylloge, von Aulock*, n° 4430-4436 (pl. 144). Même Athéna sur des drachmes dont le droit est occupé par la proue de bateau : *BMC, Lycia*, p. 81, n° 15 (pl. XVI, 3). Pour les bronzes (II^e/I^{er} s. av. J.C.) voir *BMC, Lycia*, p. 82, n° 18-21 (pl. XVII, 3) ; *Sylloge, von Aulock*, n° 4439-4441 (pl. 144).

⁽¹⁶⁴⁾ Parmi les interventions de la déesse, voir en particulier *II.*, XVIII, 203-206 ; XIX, 352-354 ; XXII, 214-223 ; 276-277.

⁽¹⁶⁵⁾ Steph. Byz. s.v. Φάσηλις · πόλις Παμφυλίας, ἢ πρότερον Πιτύουσα καὶ ὕστερον Φάρσαλος. Steph. Byz. s.v. Φάρσαλος · πόλις Θεσσαλίας... ἔστι καὶ Παμφυλίας πόλις. Voir aussi Eustathe ad Dion. Per., 855 (*GGM*, II, p. 366) : Φάσηλις... ἢ ποτε Φάρσαλος. Comme le montre l'apparat critique de Meineke dans son édition d'Étienne de Byzance, Pharsalos a surpris les éditeurs qui ont tenté de le corriger.

⁽¹⁶⁶⁾ Ch. CLERMONT-GANNEAU, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, 1880, p. 109.

⁽¹⁶⁷⁾ Sur les rapports entre Pharsale, la Phthie homérique et la légende d'Achille, voir Fr. STÄHLIN, *Das hellenische Thessalien*, 1924, p. 136. On notera le nom donné à la ville des Myrmidons, appelée Φθία par Homère, Φαρσαλία par les νεώτεροι : schol. EHMTV, *Od.*, IV, 9 ; cf. A. SEVERYNS, *Cycle épique* (cité n. 125), p. 117. À propos de la bataille de Cynocéphales, Polybe, XVIII, 20, 6, mentionne le Θετίδειον τῆς Φαρσαλίας (cf. le commentaire de F. W. WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius*, II, 1967, p. 578). Voir aussi Strabon, IX, 431, qui situe le Thétideion à proximité des deux Pharsale, l'ancienne et la nouvelle ; cf. STÄHLIN, *Das hellenische Thessalien*, p. 142 ; ID., *RE*, VI A (1937), s.v. *Thetideion* ; Y. BÉQUIGNON, *RE*, suppl. XII (1970), s.v. *Pharsalos*, col. 1048-

Si nous apprenions que la lance d'Achille était conservée à Pharsale en Thessalie, nous accepterions cette tradition sans y voir la moindre difficulté. Mais il s'agit d'une autre Pharsale qui, par un changement de nom (μετονομασία), était devenue Phasélis et qui était située bien loin de la patrie d'Achille. Voilà qui suscite dans nos esprits des questions embarrassantes. Je ne suis pas certain qu'elles aient tellement embarrassé les érudits anciens. L'un d'entre eux, Pausanias ⁽¹⁶⁸⁾, nous explique d'une manière très précise par quel procédé on avait pu mettre en rapport la ville arcadienne de Pallantion et le Palatin, où l'Arcadien Évandre était venu fonder une colonie : il suffisait de supprimer deux lettres, un *lambda* et un *nu*, dans le nom de Pallantion pour obtenir le nom du Palatin, Palatium ⁽¹⁶⁹⁾.

Ces « rapprochements paronomastiques » étaient pris fort au sérieux par les érudits anciens. Les villes de Thèbè et de Lyrnessos, que l'on situe dans une région proche du golfe d'Adramyttion ⁽¹⁷⁰⁾, sont familières au lecteur d'Homère et mises en rap-

1050. Sur l'offrande des Pharsaliens à Delphes représentant Achille et Patrocle (Pausanias, X, 13, 5) et les rapports avec les types monétaires, voir L. LACROIX, *Revue belge de num.*, 100 (1954), pp. 12-14 ; Al. MOUSTAKA, *Kulte und Mythen auf thessalischen Münzen*, 1983, pp. 61-62 ; voir aussi, sur la possibilité d'identifier l'offrande, Cl. VATIN, *Pharsaliens à Delphes*, *Bull. corr. hellén.*, 1964, p. 453.

⁽¹⁶⁸⁾ Pausanias, VIII, 43, 2, qui indique très exactement le procédé : ὄνομα ἔσχε Παλλάντιον κατὰ μνήμην τῆς ἐν Ἀρκαδίᾳ· χρόνῳ δὲ ὕστερον μετέπεσε τὸ ὄνομα ἐν ἀνατρέσει γραμμάτων τοῦ τε λ καὶ τοῦ ν. L'addition d'une lettre (προσθήκη γράμματος) est un autre procédé qui permet de faire de Ptéras l'éponyme de la ville crétoise d'Aptéra : Pausanias, X, 5, 10. On recourt aussi à la métathèse ; Pausanias, III, 13, 5, nous en offre un bel exemple quand il rapporte une tradition qui, pour expliquer l'épiclèse « Karneios », recourt aux cornouillers (ἀπὸ τῶν κραινειῶν) que les Grecs, pour fabriquer le fameux cheval, avaient coupé sur l'Ida, dans un bois consacré à Apollon ; sur la légende voir J. MURR, *Die Pflanzenwelt in der griech. Mythologie*, 1890, p. 71.

⁽¹⁶⁹⁾ M. JOST, *Sanctuaire et cultes d'Arcadie*, p. 537 : « une certaine homonymie entre Pallantion et Palatin avait permis de faire le lien entre Rome, Évandre et Pallantion ».

⁽¹⁷⁰⁾ Sur la localisation de Thèbè et de Lyrnessos, voir Th. WIEGAND, *Reisen in Mysien*, *Athen. Mitteil.*, 29 (1904), pp. 262-264. Sur la plaine de Thèbè, voir W. LEAF, *Strabo on the Troad*, 1923, p. 307 ; W. RUGE, *RE*, V A (1934), s.v. *Thebe*, col. 1596 ; D. M. MAGIE, *Roman Rule in Asia Minor*, I (1950), p. 44. Thèbè, fille de l'éponyme Adramys, est représentée sur les monnaies d'Adramyttion : K. VON FRITZE, *Die ant. Münzen Mysiens*, 1913, n° 99 et 100 (pl. II, 13, 14), 170 (pl. III, 22) ; cf. RUGE, *op. cit.*, col. 1597.

port par le poète avec Achille et sa légende. Elles sont associées dans un passage de l'*Iliade* ⁽¹⁷¹⁾ où le poète évoque, à propos de la colère d'Achille, leur destruction par le héros. Or, d'après le géographe Strabon, il existait sur la côte de la Pamphylie, entre Phasélis et Attaleia, deux localités portant les noms de Thèbè et de Lyrnessos ; c'est là que des Troyens Ciliciens, chassés de la plaine de Thèbè, seraient venus se réfugier ⁽¹⁷²⁾. Strabon emprunte ces renseignements à Callisthène ⁽¹⁷³⁾, ce qui leur confère un incontestable intérêt. Historien d'Alexandre le Grand. Callisthène accompagnait le conquérant lorsqu'il quitta Phasélis pour gagner la Pamphylie en longeant la côte avec une partie de son armée ⁽¹⁷⁴⁾. C'est au cours de ce trajet qu'il découvrit l'existence de toponymes où il crut pouvoir reconnaître les noms de deux villes citées dans l'épopée homérique, Thèbè et Lyrnessos ⁽¹⁷⁵⁾.

⁽¹⁷¹⁾ *Il.*, II, 691. Les captives Chryséis et Briséis sont originaires la première de Thèbè (*Il.*, I, 369), la seconde de Lyrnessos (*Il.*, II, 689 ; XIX, 60, 296).

⁽¹⁷²⁾ Strabon XIV 667 : φασί δ'έν τῷ μεταξύ Φασήλιδος καί Ἀτταλείας δείκνυσθαι Θήβην τε καί Λυρνησσόν, έκπεσόντων έκ τοῦ Θήβης πεδίου τῶν Τρωικῶν Κιλικῶν εἰς τήν Παμφυλίαν έκ μέρους, ὡς εἴρηκε Καλλισθένης ; voir aussi Strabon, XIV, 676. Sur le problème de géographie homérique que pose la présence de ces Ciliciens en Troade, je me range à l'avis de M. P. NILSSON, *The Mycenaean Origin of Greek Mythology*, 1932, pp. 58-59 ; cf. L. PEARSON, *The Lost Histories of Alexander the Great*, 1960, p. 42, n. 97. Voir aussi, à propos du « peuple de Thèbè » et des Ciliciens de la Troade, L. ROBERT, *La déesse de Hiérapolis Castabala*, 1964 (Bibl. Inst. français d'archéologie d'Istanbul. XVI). p. 52.

⁽¹⁷³⁾ 124 F 32 Jacoby. Comme le fait observer L. PEARSON, *op. cit.*, p. 42, Callisthène a probablement été le premier à identifier ces sites « homériques » en Pamphylie. Sur Callisthène et les Πράξεις Ἀλεξάνδρου, voir F. JACOBY, *RE*, X (1919), s.v. *Kallisthenes*, col. 1699 ss. ; L. PEARSON, *op. cit.*, p. 33 ss. ; J. SEIBERT, *Alexander der Grosse*, 1972, pp. 11-12 ; P. GOUKOWSKY, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre*, I (1978), p. 22 ; P. PÉDECH, *Historiens, compagnons d'Alexandre*, 1984, p. 40 ss.

⁽¹⁷⁴⁾ Sur l'itinéraire suivi par Alexandre le long du rivage voir C. ANTI, *Esplorazioni archeologiche nella Licia e Panfilia*, dans *Monum. ant. della Accad. dei Lincei*, 1923, col. 783-786 et la carte, col. 661-662 ; voir aussi Fr. STARK, *Alexander's Path from Caria to Cilicia*, 1958 (réimpression 1970), pp. 58-59. Sur le passage de la mer de Pamphylie, voir Callisthène, 124 F 31 Jacoby (Eustathe schol. *Il.*, XIII, 29) ; P. GOUKOWSKY, *op. cit.*, p. 248, n. 63 ; sur la version de Callisthène, voir P. PÉDECH, *op. cit.*, pp. 52-53 ; sur celle d'Aristobule, p. 369.

⁽¹⁷⁵⁾ Attentif aux homonymies, il a tiré parti d'un rapprochement entre le nom de la ville homérique Lyrnessos et un toponyme attesté sous différentes

Voici un autre exemple que j'emprunte également à Strabon. Deux îles du golfe Persique portaient des noms qui évoquaient ceux de deux villes phéniciennes célèbres, Tyr et Arados, d'où l'idée que des populations venues du golfe Persique auraient émigré pour aller s'installer en Phénicie (¹⁷⁶). Bien que Strabon ne le précise pas, on croirait volontiers que le rapprochement a été fait par un navigateur envoyé par Alexandre pour explorer les côtes de l'Arabie (¹⁷⁷). Je rappellerai encore une autre tradition, non moins surprenante pour nous, celle de l'origine thessalienne des Arméniens. Cette théorie avait été élaborée par des officiers thessaliens, compagnons d'Alexandre le Grand, qui invoquaient, entre autres arguments, l'existence en Thessalie d'une ville appelée Arménion (¹⁷⁸). Louis Robert écrivait à ce sujet (¹⁷⁹) : (Ce cas) « est typique pour comprendre la mentalité des compagnons d'Alexandre, la curiosité de ces pionniers dans cet immense mouvement de découvertes qui, en une nouvelle

formes et désignant une ville, une île ou une presqu'île : Hécatée, 1 F 261 Jacoby (Steph. Byz., s. v. Λιρνύτεια), Skylax, 100 (GGM, I, p. 74, Λυρνάτεια), Alexandre Polyhistor, 273 F 59 Jacoby (Steph. Byz., s.v. Λυρνατία). Le *Stadiasme m.m.* 225 (GGM, I, p. 490) mentionne le nom sous la forme Lyrnas. On y ajoutera les Λυρναντεῖς οἱ κατὰ Φασηλίδα du pseudo-Aristote, *De vent. pos.*, 973 a 7 Bekker (sur ce texte, voir R. BÖKER, *RE*, VIII A 2, 1958, s.v. *Winde*, col. 2304). Pline, *NH*, V, 96, cite Lyrnessos en Pamphylie près d'Olbia. Sur une Lyrnessos cilicienne, voir Denys le Périégète, 875 (GGM, II, p. 158), mais il faut tenir compte de la rectification du scholiaste : ἡ δὲ Λυρνησσὸς κατὰ Πτολεμαῖον οὐ κεῖται ἐν Κιλικίᾳ ἀλλ' ἐν Παμφυλίᾳ. Cf. K. LANCKORŃSKI, *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, I (1890), p. 5 ; RUGE, *RE*, XIII (1927), s.v. *Lyrnas* ; ID., *RE*, XVIII, 3 (1949), s.v. *Pamphylia*, col. 393, et le commentaire de Jacoby à Alexandre Polyhistor, 273 F 59. Sur la localisation de Lyrnas à Cialty, voir C. ANTI, *op. cit.*, col. 783.

(¹⁷⁶) Strabon, XVI, 3, 4 (766) : Πλεύσαντι δ'ἐπὶ πλέον ἄλλαι νῆσοι Τύρος καὶ Ἄραδος εἰσὶν, ἱερὰ ἔχουσαι τοῖς Φοινικικοῖς ὅμοια · καὶ φασὶ γὰρ οἱ ἐν αὐταῖς οἰκοῦντες τὰς ὁμωνύμους τῶν Φοινίκων νήσους καὶ πόλεις ἀποίκους ἑαυτῶν ; voir aussi Strabon, XVI, 784. Il s'agit en réalité de l'île de Tylos (O. STEIN, *RE*, VII A 2, 1943, s. *Tylos*) citée par Steph. Byz. s.v. Τύρος, d'après Artémidore.

(¹⁷⁷) Sur cette exploration, voir P. PÉDECH, *op. cit.*, p. 403.

(¹⁷⁸) J'en ai traité ailleurs ; voir *Bull. Acad. royale de Belgique, Classe des Lettres*, 1980, p. 202.

(¹⁷⁹) L. ROBERT, *De Delphes à l'Oxus, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1968, p. 437.

colonisation, poussait si loin de chez eux tant de Grecs courageux, ouverts et subtils ».

La lance d'Achille à Phasélis, Thèbè et Lyrnessos sur la côte pamphylienne, on est surpris de découvrir tant de souvenirs homériques ⁽¹⁸⁰⁾ dans une lointaine région de l'Asie Mineure. Mais le mystérieux « Pharsalos » prend maintenant toute sa signification. Il est le témoin d'un passé légendaire que revendiquait Phasélis. Il permettait à cette colonie grecque de faire remonter ses origines à une époque plus ancienne, peut-être au temps de la guerre de Troie. La lance d'Achille nous apparaît alors comme un autre témoin, non moins éloquent. On voudrait pouvoir préciser l'époque où s'est formée la tradition relative à cette célèbre lance. On est en droit d'affirmer, me semble-t-il, qu'elle n'existait pas encore au moment du passage d'Alexandre, lors de son séjour à Phasélis ⁽¹⁸¹⁾, car elle n'aurait pu laisser indifférent un homme dont l'esprit était plein de réminiscences homériques ⁽¹⁸²⁾.

⁽¹⁸⁰⁾ À Thèbè et à Lyrnessos on pourrait ajouter Ténédos, car une localité de ce nom est connue dans les mêmes parages ; Apollodore 244 F 166 Jacoby (Steph. Byz., s.v. Τέβεδος : *Stadiasme m.m.*, 224 (G.G.M., I, p. 489). Sur la localisation, voir H.A. ORMEROD et E.S.G. ROBINSON, *Annual of the British School at Athens*, 17 (1910-1911), p. 223, n. 3 ; C. ANTI, *op. cit.*, col. 665 ; W. RUGE, *RE*, V A (1934), s.v. *Tenedos*, col. 498-499 ; ID., *RE*, XVIII, 3 (1949), s.v. *Pamphylia*, col. 397. On sait qu'Achille avait ravagé Ténédos, l'île de la mer Égée : *Il.*, XI, 625.

⁽¹⁸¹⁾ Sur le séjour d'Alexandre à Phasélis, voir l'anecdote contée par Plutarque, *Alexandre*, 17, 9 ; cf. W. W. TARN, *Alexander the Great*, II (1948), p. 49.

⁽¹⁸²⁾ Sur les réminiscences homériques, on relira les belles pages de G. RADET, *Alexandre le Grand*, 1931, p. 28 ss. Voir aussi les observations de P. FAURE, *Alexandre*, 1985, pp. 30, 156, 176, 196, 228, 284-287. Sur l'hommage rendu par Alexandre à Achille, voir PFISTER, *Reliquienkult*, I, p. 280. Callisthène, « a man of wide antiquarian interests » (Tr. S. BROWN, *Callisthenes and Alexander*, *American Journal of Philology*, 70, 1949, p. 231) manifestait aussi un vif intérêt pour l'épopée homérique. On signale sa participation à la recension de l'*Iliade* dite « de la cassette » (124 T 10 Jacoby = Strabon, XIII, 594), son souci, partagé par d'autres érudits, d'établir la date exacte de la prise de Troie (124 F 10 Jacoby = schol. Euripide, *Héc.*, 910 ; Plutarque, *Camille*, 19, 7). Selon P. PÉDECH, *op. cit.*, p. 45, Callisthène s'efforçait « de rattacher l'expédition à l'épopée en associant les lieux traversés à des souvenirs épiques, sachant que cette présentation plairait à Alexandre et, auprès des Grecs, l'auréolerait d'une destinée héroïque ».

Pourrait-on retrouver ici la trace d'une rivalité analogue à celle qui avait opposé Nicomédie à Nicée ? Vers le milieu du II^e siècle avant J.-C., on voit se fonder sur la côte pamphylienne Attaleia, la moderne Antalya, qui doit son existence au roi de Pergame Attale II Philadelphe ⁽¹⁸³⁾. L'antique Phasélis aurait-elle voulu affirmer ses nobles origines en face d'une ville nouvelle, qui ne pouvait revendiquer un passé aussi prestigieux ? Comme, à ma connaissance, aucun témoignage ne vient étayer cette hypothèse, il me paraît préférable, ici comme ailleurs, de laisser aux reliques une part du mystère dont elles aiment à s'entourer.

Quoi qu'il en soit, c'est à l'époque hellénistique et dans les siècles suivants que l'on voit se multiplier ces légendes, produits d'une érudition dont la « Chronique du temple d'Athéna » à Lindos, nous offre tant de beaux exemples. Le « culte des reliques » trouvait un terrain favorable à son développement à une époque où les cités grecques, comme le rappelait récemment Paul Bernard, se montraient « passionnément attachées à leur passé et à l'histoire de leurs origines, sur lesquelles on compose alors des recueils de *patria*, et soucieuses de célébrer la mémoire des gloires locales, littéraires ou autres » ⁽¹⁸⁴⁾.

* * *

⁽¹⁸³⁾ Sur la fondation d'Attaleia, voir Strabon, XIV, 667. Pour une description du site, voir G. RADET, *Les villes de la Pamphylie*, *Revue archéol.*, 1890, II, pp. 205-207 ; E.V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*², 1971, pp. 178-179. Les monnaies attestent l'importance du culte d'Athéna. Voir le corpus de N. BAYDUR, *Die Münzen von Attaleia in Pamphylien*, *Jahrbuch für Numism. und Geldgeschichte*, 25 (1975), pp. 33-72 (pl. 3-14) ; 26 (1976), pp. 37-78 (pl. 3-12). La statue de culte, inspirée de la Parthénos, est fréquemment reproduite sur les monnaies d'époque impériale ; voir N. BAYDUR, *Jahrbuch für Numism. und Geldgeschichte*, 26 (1976), pp. 57-58. Une inscription trouvée à Antalya mentionne Athéna Polias : *SEG*, VI (1932), n° 647 ; N. BAYDUR, *op. cit.*, p. 57.

⁽¹⁸⁴⁾ P. BERNARD, *Les rhytons de Nisa*, *Journal des Savants*, 1985, p. 103. Parmi les gloires littéraires, Homère occupait le premier rang ; le monument érigé près d'Athènes en l'honneur d'un Phasélite, Théodecte, élève d'Isocrate, comportait une statue du poète : *Id.*, *op. cit.*, p. 48.

Reliques sacrées ou reliques profanes ? La distinction n'apparaît guère dans les conceptions des anciens. En fait, comme nous avons pu le constater, une bonne partie des reliques sont des offrandes, placées sous la protection de la divinité à laquelle elles appartiennent. Il en est qui sont dotées d'une puissance surnaturelle et qui servent de talismans. Dans l'ensemble, cependant, on peut dire que les reliques doivent l'essentiel de leur intérêt aux traditions qu'elles évoquent. C'est le prestige du passé qui les rend particulièrement vénérables. On se rappellera à ce sujet les réflexions inspirées à Charles Perrault, l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*, par certains chefs-d'œuvre de la sculpture antique qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer tout en se demandant si cette admiration ne venait pas en partie « de cette inclination naturelle que nous avons tous à estimer démesurément les choses qu'une longue suite de temps a comme consacrées et mises au-dessus du jugement des hommes »⁽¹⁸⁵⁾.

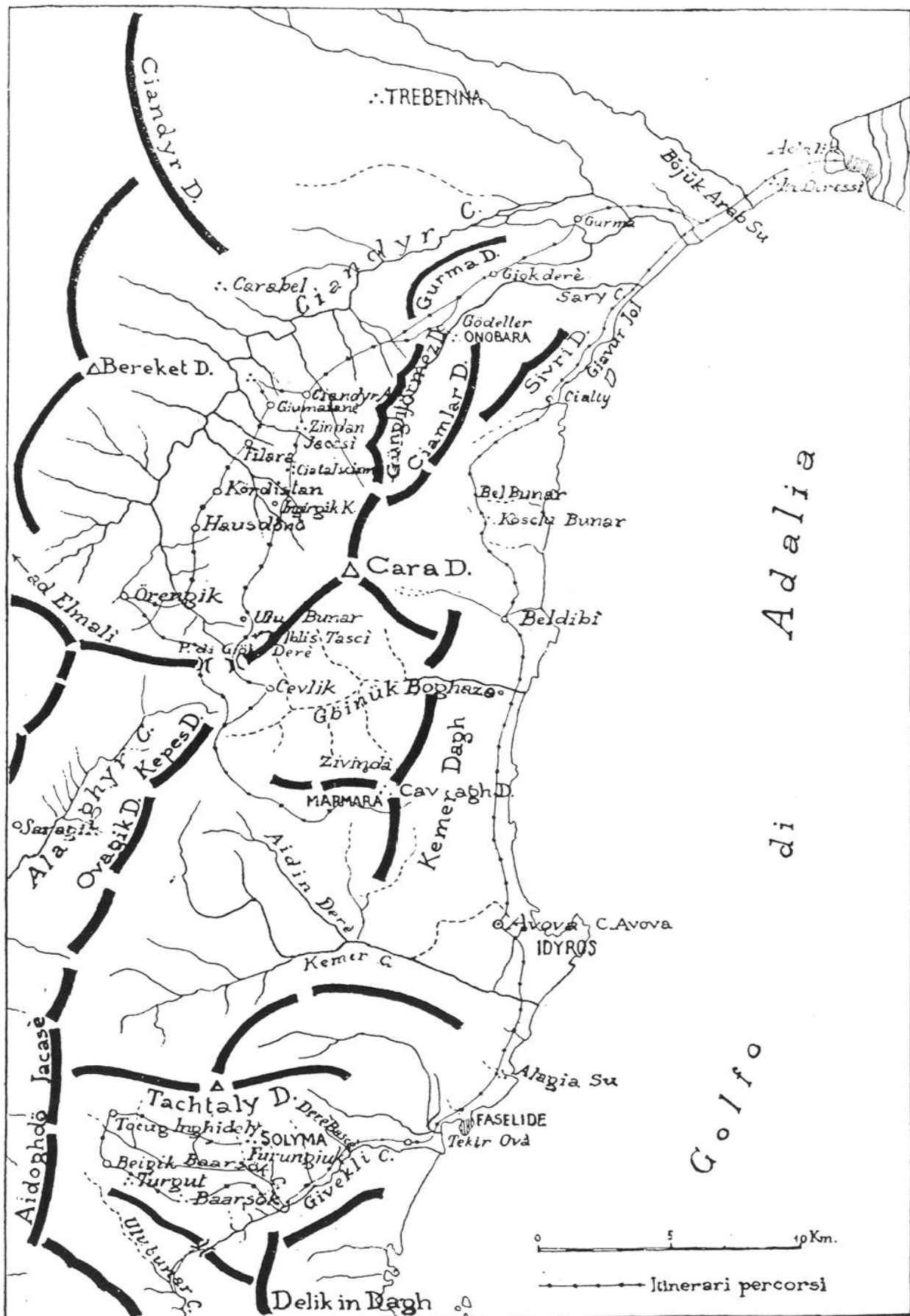
Les reliques, comme j'ai tenté de le montrer par quelques exemples, sont là pour attester l'ancienneté d'un culte ou les glorieuses origines d'une cité⁽¹⁸⁶⁾. Leur histoire est une partie de la mémoire des peuples. Il y a là un patrimoine légendaire que l'on aurait tort, me semble-t-il, de négliger.

⁽¹⁸⁵⁾ Cité par S. REINACH, *Charles Perrault, critique d'art*, RA, 1909, II, pp. 203-215, article repris dans *Amalthée*, I (1930), p. 4.

⁽¹⁸⁶⁾ Voir l'heureuse expression de Ch. DUGAS, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée* (cité n. 62), p. 137, à propos des dépouilles du sanglier de Calydon : « Ces offrandes rappellent une des légendes les plus chères à l'orgueil tégiate, celle de la chasse de Calydon ».



Pl. I. — Les monnaies de Tégée (1, 2) et de Nicée (3, 4) sont reproduites d'après les moulages qui m'ont été aimablement communiqués par M. Michel Amandry, Conservateur au Cabinet des Médailles (Paris) et avec l'autorisation de M^{me} C. Morrisson, Directeur du Département des monnaies de la Bibliothèque nationale. La figure 5 reproduit une pièce de Boston d'après Boston, Museum of Fine Arts, 1950 to 1963, pl. XXX, fig. 238.



Pl. II. — De Phaselis à Attaleia, d'après C. Anti, *Explor. archeol. nella Licia e nella Panfilia*, Monum. antichi publ. per cura della R. Accad. dei Lincei, t. 29, 1923, col. 661-662.